

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2289 - 15 juin 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Crise financière

**Des milliards
engloutis
pour sauver
les banques**

p. 8-9

Élections législatives

**Une majorité PS
mais pour quoi faire ?**

p. 3 à 6



SOMMAIRE

Élections

- p. 4 ■ Tractations entre partis avant le second tour.
- Front républicain
 - Hénin-Beaumont
- p. 5 ■ À l'Assemblée, le PS assuré d'une majorité, mais laquelle?
- L'élève Dufflot réprimandé
- p. 6 ■ De l'UMP au Front national
- Le Parti communiste réunionnais absent du deuxième tour.

Leur société

- p. 7 ■ Nouveau décret sur les retraites
- Le taux de chômage augmente
- p. 11 ■ Précarité à l'Education nationale
- La misère des Roumains et des Bulgares à Toulouse
- p. 16 ■ Salon de l'armement

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Crise de l'euro et des banques...
- En Espagne, pour sauver les banques, on détousse les classes populaires
 - Kazakhstan, la dictature persiste
 - Pologne-Ukraine : euro de foot et «valeurs européennes»...
- p. 10 ■ Israël : des camps d'internement pour Africains
- Brésil : le nouveau code forestier
- p. 16 ■ Afghanistan : les morts auxquels on rend hommage...
- Réforme de l'espace Schengen

Dans les entreprises

- p. 12 ■ SeaFrance – Calais
General Motors, Cadie ...
(Bas-Rhin)
- p. 13 ■ Goodyear – Amiens
Renault – Flins (Yvelines)
Faurecia – Beaulieu (Doubs)
- p. 14 ■ 3Suisse – Roubaix
Centre hospitalier du Sud Gironde
Europ Ambulances -Limoges
- p. 15 ■ ArcelorMittal – Florange
(Moselle)
ULCOS
Chomarat – Ardèche
Généris – Nanterre (Hauts-de-Seine)

• Prix du gaz Nouvelle hausse en vue

Le prix du gaz fait l'objet d'une révision chaque trimestre. Mais celle d'avril dernier a été oubliée, l'ancien gouvernement voulant éviter un mauvais effet en période électorale. Depuis, les grands groupes qui tirent profit du gaz font le siège du gouvernement pour obtenir une nouvelle hausse, qui devrait intervenir le 1^{er} juillet. Selon les sources, l'augmentation serait d'au moins 2 %, mais pourrait atteindre 5 %.

La dernière hausse remontait à janvier dernier et était de 4,4 %. Elle faisait suite à une série de hausses représentant, depuis 2005, une augmentation globale de 43 %. Et pourtant, elle était un peu moindre que ce qu'elle aurait pu être car, en décembre dernier, le mode de calcul du prix du gaz avait été modifié.

Initialement, on considérait que les compagnies gazières achetaient 90 % de leur gaz au prix fort, car indexé sur la hausse du pétrole, et un complément de 10 % à bon marché. En réalité, les compagnies achetaient plus de 10 % à bon marché, ce qui signifie qu'elles empochaient des surprofits supplémentaires en vendant néanmoins aussi cher. Il serait d'ailleurs instructif de savoir

exactement de quelle ampleur ont été ces surprofits.

La nouvelle formule de calcul atténue un peu l'impact des hausses, puisqu'on considère désormais qu'il n'y a plus que 70 % du gaz acheté cher, pour 30 % bon marché. Les compagnies gazières n'en continuent pas moins leur pression pour obtenir des hausses régulières.

Il faut aussi noter que le prix du gaz a beau être indexé en partie sur celui du pétrole, on répercute plus volontiers la hausse que la baisse du prix de ce produit, au point que l'association de consommateurs CSCV, dénonçant un écart grandissant entre le prix réglementé du gaz et le prix du marché, a invité la nouvelle ministre de l'Écologie, Nicole Bricq, à effectuer un audit sur les

Fête de Lutte Ouvrière à Bourges



**Samedi 23 juin
de 14h 30 à minuit
Salle des fêtes de
Vignoux-sous-les-Aix**

coûts réels d'approvisionnement de GDF Suez.

On ne sait pas quelle suite sera faite à cette demande mais, en attendant, la hausse du prix de l'énergie contribue pour une large part à dévorer les budgets des ménages. Le nouveau gouvernement a déclaré que les 3,8 millions de personnes ayant droit à

un tarif social du gaz pourraient effectivement en bénéficier mais, en attendant, cette hausse du gaz devient insupportable pour la grande majorité de la population, qui fait les frais d'un véritable racket de la part de grands groupes comme Total ou GDF Suez.

Jacques FONTENOY

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Après le premier tour des élections législatives

Lutte Ouvrière, qui a été présente dans 552 circonscriptions, remercie les électrices et les électeurs qui ont voté pour ses candidats.

Bien que nos résultats soient modestes, ils témoignent de l'existence d'un courant présent partout dans le pays, porteur de la conviction que les travailleurs doivent se donner un programme de lutte pour imposer leur droit à un emploi et à un salaire correct face au grand patronat et au gouvernement. Ils témoignent aussi qu'existe partout un courant qui n'a pas abandonné l'idéal d'une révolution sociale visant à ôter à la bourgeoisie capitaliste son pouvoir politique et sa mainmise sur l'économie. Et cela afin de construire une société sans propriété privée des moyens de production, sans course au profit, sans exploitation, sans concurrence et sans crise. Fût-il faible, ce courant préserve l'espoir de l'émancipation des exploités.

Les résultats du premier tour indiquent que Hollande aura la majorité à l'Assemblée nationale. Les électeurs des classes populaires n'ont cependant aucune illusion à se faire, ce ne sera pas « le changement maintenant » promis par Hollande pendant la campagne de l'élection présidentielle.

Les élections ont changé l'équipe politique chargée de gouverner pour le compte de la classe capitaliste, mais pas le pouvoir de celle-ci.

La période électorale n'est même pas terminée que les licenciements ont repris et se multiplient. Jeter des travailleurs à la rue, les priver de ressources dans cette période de crise, est un crime social. Il est évident cependant que le gouvernement ne veut ni ne peut arrêter ce crime, faute de vouloir prendre des mesures contraignantes pour interdire les licenciements collectifs, faute aussi de vouloir s'en donner les moyens.

Une fois de plus, un gouvernement de gauche mettra ses pas dans ceux des gouvernements de droite. Non seulement il reculera devant le mur de l'argent, mais il mettra les moyens de l'État à la disposition de la classe capitaliste.

L'offensive du grand patronat, qui cherche à récupérer sur le dos des travailleurs ce que le marché ne peut lui donner, découle directement de la crise éco-

nomique et de son aggravation. Elle se poursuivra et s'intensifiera jusqu'à ce que la bourgeoisie se heurte à une opposition déterminée venant des exploités.

Malgré la crise et les ravages du chômage, les travailleurs gardent leurs capacités d'intervention intactes. Bien que l'activité industrielle soit en diminution, bien qu'un nombre croissant d'usines soient fermées ou délocalisées, la vie économique se poursuit. C'est toujours l'exploitation de ceux qui continuent à produire qui engendre le profit des entreprises et enrichit leurs propriétaires et actionnaires.

Lutte Ouvrière n'aura pas de députés. Nous continuerons cependant à dire la vérité aux travailleurs, même si elle n'est pas agréable à entendre. Il est toujours plus facile de faire miroiter de faux espoirs que d'affirmer que les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres luttes pour se défendre.

Les élections terminées, Lutte Ouvrière sera toujours du côté des exploités. Sa raison d'être est d'agir dans les entreprises et les quartiers populaires pour que les exploités se donnent un parti représentant leurs intérêts matériels et politiques, un véritable parti qui ne cherche pas à conquérir un rôle dans les institutions politiques de la bourgeoisie, ni des places de ministres pour ses dirigeants !

Déjà dans l'opposition au gouvernement Sarkozy-Fillon, Lutte Ouvrière reste dans l'opposition au gouvernement Hollande-Ayrault. Il est important pour les travailleurs que l'opposition ne soit pas monopolisée par la droite et l'extrême droite, car la pression qu'elles exerceront sur le gouvernement ira à l'encontre des intérêts du monde du travail. Il faut que se manifeste une opposition venant de la classe ouvrière et visant à imposer ses exigences.

Nous continuerons à affirmer que les travailleurs ont la force de se défendre contre l'exploitation, car ce sont eux qui font tourner l'économie. Organisés et conscients, ils ont la capacité de faire bien plus : prendre la direction de la production et de la société. La crise démontre chaque jour qu'ils le feraient infiniment mieux que les riches parasites préoccupés de leur seul profit privé et qui mènent la société au désastre.

• Les résultats de Lutte Ouvrière

Au premier tour des élections législatives, le 10 juin, des candidats de Lutte Ouvrière étaient présents dans 552 circonscriptions, y compris les huit circonscriptions de Guadeloupe et de Martinique où il s'agissait de candidats communs de Lutte Ouvrière et de l'organisation trotskyste antillaise Combat Ouvrier.

Sur l'ensemble de ces 552 circonscriptions, nous avons recueilli 126 522 voix, soit 0,50 % des suffrages exprimés, contre 218 235 voix et 0,85 % obtenus dans des conditions comparables aux élections législatives de 2007. Dans la 6^e circonscription de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers-Pantin), notre camarade Nathalie Arthaud recueille

557 voix et 2,47 % des suffrages exprimés.

On pourra trouver tous les détails de ces résultats, circonscription par circonscription, sur notre site.

Il s'agit bien sûr d'un résultat modeste, lié aux conditions politiques actuelles. Lutte Ouvrière n'a atteint 1 % des voix que dans vingt circonscriptions, au lieu des cinquante

exigées pour bénéficier du financement public des partis. De ce fait nous ne bénéficierons plus de celui-ci et cela s'ajoute au fait que, les frais d'impression du matériel légal n'étant pas remboursés aux candidats obtenant moins de 5 % des voix, ceux-ci restent à notre charge. Rappelons cependant, contrairement à ce qu'ont affirmé certains journalistes, que notre présence électorale n'avait nullement pour but d'obtenir ce financement et ainsi de « gagner de l'argent »!

Lutte Ouvrière est une organisation militante, qui

compte sur ses sympathisants, sur ses militants, sur leurs cotisations et sur leur énergie pour exister et se financer, comme cela a toujours été le cas dans le mouvement ouvrier révolutionnaire. Réussir à s'exprimer, dans cette société bourgeoise, est toujours coûteux pour une organisation de travailleurs qui ne peuvent compter que sur leurs propres ressources. Nous avons existé avant que le financement public des partis soit institué. Nous ne l'avons pas particulièrement recherché et nous n'en avons d'ailleurs bénéficié que pour une part très limitée. Le fait que ce ne

soit plus le cas ne limitera en aucun cas notre expression et nous savons pouvoir compter sur tous nos amis pour cela.

Il était important pour nous d'affirmer, à l'échelle nationale, la présence de notre courant, un courant communiste qui continuera de se placer du côté des travailleurs et des exploités, y compris en opposition à ce gouvernement de gauche qui s'apprête à poursuivre dans ses grandes lignes la politique antiouvrière de son prédécesseur. C'était important dans ces élections, et ce sera sans doute encore plus important dans un avenir proche.

• Martinique et Guadeloupe Les résultats de Combat Ouvrier

Des candidats se présentant au nom de l'organisation trotskyste Combat Ouvrier et de Lutte Ouvrière étaient présents dans les quatre circonscriptions de Martinique et les quatre de Guadeloupe.

En Martinique :

- Marie Hellen Marthe dite Surelly, candidate dans la première circonscription du Centre Atlantique, a obtenu 374 voix soit 1,64 % des suffrages exprimés.
- Alex Duféal, candidat dans la deuxième circonscription du Nord, a obtenu 154 voix, soit 0,58 %.
- Ghislaine Joachim-Arnaud, candidate dans la troisième circonscription de Fort-de-France, a obtenu 653 voix, soit 3,53 % des suffrages exprimés
- Gabriel Jean-Marie, candidat dans la quatrième circonscription du Sud, a obtenu 184 voix, soit 0,71 % des suffrages exprimés.

En Guadeloupe :

- Dans la première circonscription, Danielle Diakok obtient 306 voix et 1,5 %.
- Dans la deuxième, Claude Fletcher : 199 voix et 0,82 %.
- Dans la troisième, Lita Dahomay : 219 voix et 0,86 %.



• Dans la quatrième : Jean-Marie Nomertin : 422 voix et 1,56 %.

Ces 2 511 électeurs (1,31 % des suffrages exprimés à l'échelle des deux îles) ne pèsent certes pas lourd dans les urnes, mais ils ont voté pour dire que l'avenir pour les travailleurs et les exploités se jouera ailleurs, dans la rue et dans les luttes. Ils ont affirmé que c'est la voie tracée par la grève générale de 2009 qui sera la plus efficace. Et ils peuvent peser très lourd demain, s'ils constituent l'avant-garde d'une lutte de masse profonde et déterminée.

• Hénin-Beaumont Un appel de Lutte Ouvrière contre Marine Le Pen

À Hénin-Beaumont, où le deuxième tour des élections législatives oppose Marine Le Pen et le candidat du Parti socialiste, la candidate de Lutte Ouvrière a appelé à voter, au second tour, pour le candidat socialiste contre Marine Le Pen. Dans la 6^e circonscription de Moselle, Lola Legrand, la candidate de Lutte Ouvrière, a fait de même, le second tour opposant un candidat socialiste à un candidat du Front national.

Voici le communiqué envoyé à la presse par notre camarade à Hénin-Beaumont.

« Le Parti socialiste a joué un rôle majeur dans l'accroissement de l'influence du Front national dans les milieux populaires. À chacun de ses passages au gouvernement, il a mené la politique du grand patronat et trahi les espoirs qu'il suscitait dans les classes populaires. Il a laissé à chaque fois son électorat déçu, désabusé et désorienté.

Le fait que, dans une circonscription de vieille tradition socialiste, Marine Le Pen arrive en tête au premier tour avec 42 % des voix et puisse espérer être élue au deuxième tour, est une des conséquences des dégâts causés au fil des ans par la politique du Parti socialiste, et

plus généralement de la gauche gouvernementale.

Le Front national est cependant, de par ses idées réactionnaires, de par la haine qu'il propage entre travailleurs en fonction de leurs origines et de par son orientation, fondamentalement opposé aux intérêts politiques des travailleurs. Par solidarité avec ceux qui, malgré leur dégoût de la politique de la gauche, rejettent à juste raison le Front national, Lutte Ouvrière appelle ses électeurs à voter au deuxième tour pour Philippe Kemel, le candidat du Parti socialiste. »

La candidate de Lutte Ouvrière
Nathalie Hubert

• Tractations entre partis avant le second tour Et les programmes dans tout cela ?

Pendant deux jours, avant le dépôt des candidatures pour le second tour des élections législatives, les médias nous ont abreuvés des tractations entre les partis de chacune des grandes familles politiques pour savoir quel candidat se désisterait en faveur de tel autre d'un parti ami afin de favoriser son élection.

Le PS allait-il s'effacer devant un représentant écologiste, là où un accord avait été signé, ou au contraire se maintenir ? Le Front de gauche agirait-il de même ? Et à droite, qui de l'UMP, du Nouveau centre ou d'autres alliés resterait dans la course dans telle ou telle circonscription ?

Dans cette bataille de chiffonniers en vue d'obtenir un poste de député ainsi que les revenus et les privilèges y afférant, il n'y a plus aucun débat politique proposé par les uns et les autres ; pour autant, il est vrai, qu'il y en ait eu un avant. Tout se réduit à des questions de personnes. Cela n'a rien d'étonnant, c'est en fait ce type



d'élection qui veut cela.

Le scrutin majoritaire à deux tours qui prévaut pour les élections législatives a pour but d'envoyer à l'Assemblée nationale une majorité stable, en utilisant le découpage électoral d'une part, le mode de scrutin majoritaire de l'autre. Le premier tour vise à éliminer les formations politiques minoritaires, qui ne peuvent se présenter au second si elles n'obtiennent pas 12,5 % des suffrages des électeurs inscrits. Au second tour, les « grands » partis cherchent à obtenir la majorité absolue au Parlement,

à eux seuls si les résultats du premier tour leur laissent penser que c'est possible, sinon en s'appuyant sur leurs alliés, c'est-à-dire en leur octroyant des circonscriptions estimées gagnables. C'est ce fin dosage entre qui se maintient et qui se retire pour favoriser un candidat d'un parti allié, qui se discute dans les deux jours suivant le premier tour. Et il n'est question ni de programme politique, ni encore moins de représentation démocratique des courants présents dans la population.

M.L.

• « Front républicain »

Piège pour les électeurs de gauche, alibi pour les politiciens

Les règles électorales font que, lors du second tour des élections législatives, les électeurs sont dessaisis, de fait, de la possibilité de voter pour le candidat et surtout le programme de leur choix, seuls deux ou trois candidats restant alors en lice.

Outre les règles découlant de la loi électorale, il y en a d'autres, mises en place par les dirigeants des partis eux-mêmes, comme celle désignée sous le nom de Front républicain. Cette règle non écrite voudrait que des formations de camps opposés, comme le PS et le PCF d'une part, ou bien l'UMP et la droite dite républicaine d'autre part, s'unissent pour empêcher les partis dits non républicains d'avoir des élus. Cette règle, qui n'en est vraiment pas une, est aujourd'hui au cœur du débat politique entre les deux tours des élections législatives.

Cet accord tacite est toujours

un piège – ou pour certains un alibi – dans lequel on essaie d'entraîner les électeurs, surtout à gauche, car la droite, elle, sait s'affranchir sans complexe de cette règle-là. On le constate aujourd'hui une fois encore.

L'illustration de cela, encore dans les mémoires, a été l'élection présidentielle de 2002, où le second tour laissait face à face Chirac et Le Pen père. Au nom de ce principe, toute la gauche parlementaire, et même une partie de l'extrême gauche, appela à choisir Chirac pour ne pas avoir Le Pen. On se rappelle encore qu'on évita d'avoir Le Pen, mais pas d'avoir ses idées au gouvernement, car Chirac avait entre autres dans ses fourgons Sarkozy et quelques autres qui, eux, n'ont aucune répugnance à enfourcher le cheval de bataille de la xénophobie et du racisme.

Cette expérience a beau avoir été faite, les mêmes nous remettent ça à chaque élection. Ceux qui se sont laissé prendre à ce piège peuvent croire que

cela n'a guère d'importance, puisqu'il ne s'agit que d'élections, dont on sait par ailleurs qu'elles ne changent pas grand-chose à la situation. Mais cela en a une, et l'exemple de 2002 l'illustre bien. L'idée qu'on puisse choisir la droite pour se protéger de l'extrême droite s'ancre dans les esprits des électeurs qui se considèrent de gauche, laissant l'impression que droite et gauche peuvent être, sinon la même chose, du moins des options équivalentes face à certaines situations. C'est pour le moins cultiver la confusion.

Si les élections ne permettent pas de changer beaucoup les situations, elles peuvent au moins servir à clarifier les idées, à dissiper les ambiguïtés. Le « Front républicain » contribue, au contraire, à brouiller les esprits et du même coup à désarmer la population devant les mauvais coups qui se préparent, à chaque fois au nom de l'unité.

Jean-Pierre VIAL

• Législatives

Le Parti socialiste assuré d'une majorité, mais laquelle ?

Les résultats du premier tour des élections législatives indiquent que Hollande est d'ores et déjà assuré d'avoir une majorité à l'Assemblée nationale.

Reste cependant ouverte la question de la « cohérence » de cette majorité – pour reprendre l'expression de Ayrault –, ou, plus brutalement, le Parti socialiste disposera-t-il à lui seul de la majorité ?

Le gouvernement en place se dépêche en tout cas de prendre des décisions symboliques susceptibles de mobiliser l'électorat de gauche qui, pas plus que celui de la droite, ne s'est guère mobilisé au premier tour, à en juger par l'abstention record. C'est ainsi que le conseil des ministres devrait décider du plafonnement des salaires des patrons des grandes entreprises contrôlées par l'État et proposer un projet de loi sur le harcèlement sexuel. Cela s'ajoute au retour partiel à la retraite à 60 ans qui concerne un salarié sur cinq, décision qui, en même temps, entérine pour tous les autres les « réformes » Sarkozy contre les retraités.

Tout au long de la semaine, ce fut la sarabande des accords de désistement. Bien malin celui qui trouverait une logique politique dans ces accords tant ils constituent un mélange, parfois explosif, de préoccupations d'appareils politiques, de plans de carrière personnelle de politiciens professionnels, sans parler de la pièce de boulevard qui se joue à La Rochelle.

On peut cependant accorder un certain crédit, à droite, à une Nadine

Morano, en situation électorale difficile, lorsqu'elle clame qu'elle partage avec le Front national des « valeurs communes ». Il n'est pas sûr que le FN décroche des places de députés, mais Marine Le Pen aura marqué des points dans sa stratégie d'attirer sous son influence une partie de l'UMP où la guerre des chefs, pour prendre la succession de Sarkozy, n'a été freinée que par la campagne électorale.

Si la gauche est majoritaire dans la prochaine Assemblée nationale, le Front de gauche et, derrière lui, le Parti communiste font grise mine. Selon toute probabilité, ils se retrouveront moins nombreux encore dans la prochaine assemblée qu'ils l'étaient dans la précédente. Le temps du triomphalisme et de la « prise de la Bastille » aura fait long feu. S'être effacé derrière Mélenchon n'aura même pas rapporté la récompense de quelques places de députés en plus.

L'Humanité, nostalgique, a publié un graphique avec pour titre « *Proportionnelle intégrale: à quoi ressemblerait l'Assemblée après le scrutin du 10 juin 2012* », où le Front de gauche occuperait 41 sièges alors que, pour le moment, il n'est même pas sûr d'avoir les 15 députés nécessaires pour former un groupe parlementaire.

Eh oui, le mode de scrutin est passablement injuste ! Faut-il rappeler que, si la gauche a instauré une fois la proportionnelle, qui était loin d'être intégrale, elle n'a depuis jamais tenté de la rétablir.

Si Hollande pouvait avoir besoin du PC, ce ne serait donc pas en raison de l'arithmétique parlementaire mais pour des raisons politiques.

Les dirigeants du Parti

socialiste savent parfaitement qu'après les quelques gestes de la campagne électorale, une fois les élections terminées, ils auront à mener une politique d'austérité. Ils ont un intérêt politique évident à désamorcer le mécontentement et la colère que leur politique risque de provoquer dans les classes populaires.

Pour cela, le gouvernement aura surtout besoin de la collaboration des appareils syndicaux, et en particulier de celui de la CGT. Mais, avec le départ annoncé de Thibault et la guerre de succession qui se déroule à la tête de la confédération, les choses se compliquent. Un ou deux ministres du PC ne permettraient pas de résoudre la difficulté, mais un peu quand même.

La direction du Parti communiste a-t-elle intérêt à répondre favorablement à une sollicitation éventuelle de Hollande ? Certains de ses dirigeants en sont manifestement convaincus. Ce serait dans la logique des choses, la participation gouvernementale étant la seule perspective politique du PC, même si la direction avait vraiment du mal à convaincre ses militants que cela « pèserait sur la politique du gouvernement », comme elle a tenté d'en convaincre son électoral pendant la campagne.

Mais il n'est pas dit que l'idée d'une participation au gouvernement de ministres du Parti communiste séduise l'ensemble de l'appareil. Le PC a beau avoir perdu beaucoup de positions, les législatives en cours en fournissent une illustration de plus, il a encore des positions à perdre dans une multitude d'institutions (municipalités, conseils généraux, conseils régionaux, etc). Et, sachant que participer à un gouvernement qui prendra des mesures d'austérité risque de se payer sur le plan électoral, nombre de responsables peuvent estimer que, pour avoir une ou deux places de ministres, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Le Parti communiste a prévu des réunions centrales

en cascade dès le lendemain du deuxième tour, consacrées précisément à l'éventualité d'une participation gouvernementale. On verra ce qui en sortira.

La « bulle de savon Mélenchon » éclatée, le PC continue son long recul au profit du PS sans discontinuité depuis l'alignement de Marchais derrière Mitterrand. Ce que l'on peut souhaiter, c'est que cela ne démoralise pas un nouveau contingent de militants ouvriers du Parti communiste et ne les pousse pas à abandonner l'activité militante, mais les incite au contraire à se poser les bonnes questions sur la politique que leur propose leur direction.

Georges KALDY



• L'élève Duflot réprimandée Ce n'est pas de l'intérieur qu'on peut peser

En déclarant mardi 5 juin, lors d'une interview, qu'elle était favorable à la dépénalisation du cannabis, Cécile Duflot a provoqué, à l'insu de son plein gré sans doute, un beau charivari. La toute nouvelle ministre du Logement exprimait là simplement la position de son parti dont elle est encore la secrétaire nationale, en précisant d'ailleurs que ce n'était pas celle du gouvernement. Cela n'a pas empêché la droite, qui fait feu de tout bois, et l'extrême droite de répéter qu'en votant pour un candidat de gauche aux législatives on voterait pour la légalisation du cannabis.

A cette indignation feinte et politicienne de la droite, certains à gauche ont plaidé l'inexpérience de la nouvelle

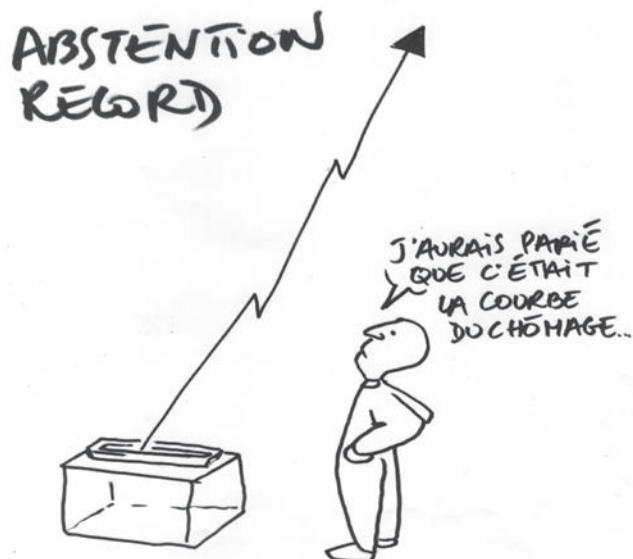
ministre, comme Claude Bartolone qui a parlé avec condescendance d'une « erreur de jeunesse gouvernementale ». La réaction du Premier ministre, Ayrault, pas moins méprisante mais plus tranchante, a été plus significative de l'absence de marge qu'ont les membres d'un gouvernement, et en particulier du sien : « *Le gouvernement n'a rien dit sur le sujet* », la dépénalisation « *n'est pas à l'ordre du jour, la fermeté reste d'actualité* », a-t-il déclaré. Et concernant Cécile Duflot, qui va bientôt quitter son poste à la tête de son parti, il a précisé que le 23 juin : « *Elle ne sera plus que ministre, c'est-à-dire au service exclusif de la mission qui est la sienne au gouvernement.* »

Cet incident, somme toute mineur, démontre qu'il n'est

pas question de pouvoir peser sur la politique d'un gouvernement en y entrant. C'est pourtant ce que prétendent certains écologistes tout comme les dirigeants du Front de gauche, que ce soit Mélenchon et son parti ou les dirigeants du PCF. Les ex-ministres du PCF sont là pour rappeler l'inverse, eux qui, entre autres couleuvres, avaient dû sous Mitterrand avaler la fermeture des mines de charbon et les licenciements dans la métallurgie, et sous Jospin présider à la privatisation d'Air France.

En quelques sèches répliques, Ayrault a rappelé la néophyte Duflot à la discipline, mais l'avertissement vaut pour tous.

Vincent GELAS



• Île de la Réunion

Le Parti communiste réunionnais absent du deuxième tour des législatives

Les termes « séisme », « cataclysme » ont largement été utilisés par de nombreux commentateurs au lendemain du premier tour des élections législatives à la Réunion, qui a vu les candidats du PCR battus dans les sept circonscriptions de l'île. Dans un communiqué publié au soir de l'élection, le Parti communiste réunionnais regrette que « la volonté de changement ne se soit pas toujours traduite par un vote en faveur de ses candidats ». C'est le moins que l'on puisse dire au vu des résultats.

Aucun de ses candidats dans les sept circonscriptions de l'île n'a passé le cap du premier tour, pas même les trois maires de villes importantes comme Le Port, Saint-André ou de Sainte-Suzanne. Pierre Vergès, fils du principal dirigeant de ce parti, Paul Vergès, a obtenu le plus mauvais score avec 2,5% des voix dans sa circonscription. La défaite est d'autant plus cuisante pour le PCR qu'il avait maintenu de force la candidature du maire du Port dans la deuxième circonscription contre la députée sortante Huguette Bello, elle aussi membre du PCR. Huguette Bello qui a été exclue de fait du parti pour avoir refusé de céder la place a créé son propre mouvement. Elle a été réélue dès le premier tour avec plus de 67% des voix contre 14,31% pour son ex-camarade de 40 ans!

Le vainqueur de l'élection est sans conteste le Parti socialiste qui, à la Réunion, n'a jamais joué un rôle majeur. Même après les victoires de Mitterrand en 1981 et en 1988, le PCR était resté à gauche le parti le plus important. Au sortir de cette élection, et pour l'heure, ce n'est plus le cas. Cette situation est certes due au mouvement général qui pousse, y compris à gauche, le corps électoral vers des formations proches des pouvoirs en place, accentuant de la sorte la bipolarisation de la vie politique. Mais elle est due aussi à la politique du PCR qui sur le fond ne se distingue en rien de celle du Parti socialiste, entraînant à « voter pour l'original plutôt que pour la copie ».

En fait, c'est une politique nationaliste et réformatrice que prône le PCR, loin de toute

idée de défense exclusive des intérêts des classes populaires. Au nom de prétendus intérêts « réunionnais », au premier rang desquels se trouvent ceux de la bourgeoisie, le PCR a passé toutes sortes d'alliances, y compris avec la droite, qui ont laissé sur le bord du chemin beaucoup de ses partisans consternés.

Ainsi, aux dernières élections régionales, Paul Vergès avait suscité de nombreuses interrogations et déceptions lorsqu'il avait mis sur sa liste l'ancien député-maire de droite de la ville du Tampon, celui-là même qui, en 1994, avait lancé ses sbires contre les militantes de l'Union des femmes de la Réunion, dont la présidente n'était autre que Huguette Bello. Ce même Paul Vergès avait également appelé à voter en 1995 pour le « candidat de l'égalité », un certain... Jacques Chirac.

Depuis des années, les mesures phares du PCR se résument en deux propositions : l'indépendance énergétique de l'île et une politique de grands travaux, avec en particulier la construction d'un tram-train. Le projet de tram-train, soutenu un temps par Sarkozy, a été ensuite abandonné par le nouveau président de droite de la Région. Et parce que Hollande s'est dit intéressé par ce projet, le PCR a appelé à voter pour lui dès le premier tour de la présidentielle, au grand dam de Mélenchon.

Le PCR a donc fait campagne sans aucune réserve pour le candidat du Parti socialiste et a visiblement payé cet alignement aux élections législatives.

Émile GRONDIN

• De l'UMP au Front national

Des « valeurs communes » dignes du caniveau

L'UMP, par la bouche de Jean-François Copé, a eu beau affirmer au lendemain du 10 juin qu'il « n'était pas question d'appeler à voter pour le Front national » au second tour dans les circonscriptions où ce dernier est opposé à un candidat de gauche, cela n'empêche pas plusieurs de ses candidats ou des dirigeants de l'UMP de le faire plus ou moins explicitement.

À Marseille, le candidat UMP, Roland Chassain, arrivé en troisième position, a décidé de se retirer au profit de la candidate FN : « Tous contre Michel Vauzelle » (PS), a-t-il déclaré le 11 juin. Réciproquement, Nadine Morano, en Meurthe-et-Moselle, a fait appel le soir du 10 juin aux électeurs du FN pour la soutenir au second tour, au nom de « valeurs communes » avec ce parti, contredisant sans état d'âme les propos tenus par Fillon, Dati ou Juppé.

Dans l'ex-majorité, les candidats ne sont pas les seuls à s'accrocher aux basques du Front national pour tenter de s'assurer une survie politique. Il y a beau temps que les plus à droite des dirigeants de l'UMP non seulement se retrouvent dans les propos du Front national mais s'en font les propagateurs. À commencer par Hortefeux et Guéant dans la croisade qu'ils ont menée en tant que ministres de l'Intérieur contre les immigrés ; mais



aussi Gérard Longuet, transfuge de l'extrême droite, qui se justifie en disant que « la fille n'est pas le père » ; ou Eric Raoult qui, ne ratant pas une occasion d'émettre des énormités, affirme qu'il ne pense pas que le FN soit « dangereux pour la démocratie ». La liste est loin d'être close, tant les sensibilités sont proches entre ces deux partis et les allers-retours fréquents, au gré des succès ou des insuccès électoraux. Et Marine Le Pen ne s'y trompe pas, elle qui a renvoyé la balle en demandant à l'une de ses candidates de se démettre pour ne pas gêner l'élection de candidats UMP qui ont l'heur de plaire au FN. Une seconde candidate se retire aussi, à Carpentras, contre l'avis de sa présidente, semble-t-il.

Lors de l'élection présidentielle, Sarkozy avait tenté de réitérer l'opération qui lui avait réussi en 2007, lorsqu'il était parvenu à drainer vers lui une partie des électeurs du Front national en reprenant

à son compte ses thèmes les plus odieux contre les immigrés et les chômeurs, qualifiés « d'assistés », et aussi contre les travailleurs prétendument privilégiés sous prétexte qu'ils avaient encore quelques garanties d'emploi ou de salaire. Pendant cinq ans, Sarkozy et les responsables de l'UMP ont tenu un langage de plus en plus semblable à celui du FN dans l'espoir d'attirer les voix des électeurs les plus réactionnaires. Ils n'ont pas eu à forcer beaucoup leur nature, tant la frontière est floue entre les deux formations sur le plan des « valeurs » – si l'on peut parler ainsi quand il s'agit de ragots de bas étage qui composent leurs discours politiques!

L'opération séduction de Sarkozy n'a pas réussi cette année et a au contraire servi de marchepied à Le Pen et son parti. Du coup, certains rats en sont à se demander s'il n'est pas temps pour eux de gagner le navire voisin...

Marianne LAMIRAL



Un choc de dents longues

Les coups s'échangent drus à La Rochelle entre Ségolène Royal et son rival socialiste local. L'état-major national du PS descend en force pour sauver la Royal candidate, qui donne de la bande. Aubry flanquée de Duflot a embarqué précipitamment dans le canot de sauvetage pour éviter le naufrage.

Tout cela, ça va de soi, pour défendre de façon tout à fait désintéressée les citoyens de Charente-Maritime. Qui peut croire en effet que les rivaux puissent avoir d'autres ambitions?

Suite du feuilleton

La campagne actuelle de François Hollande, Valérie Trierweiler, a fait savoir qu'elle soutient à La Rochelle non pas Ségolène, candidate officielle du PS et par ailleurs ex-compagne du nouveau président de la République, mais son rival. Les ténors de l'UMP font des gorges chaudes et tout le monde médiatique s'emballa pour commenter un événement d'une telle importance.

On nous dit sans rire que l'issue de ces élections sera décisive pour le sort du pays et que, dans cette campagne, ce sont deux projets de société qui s'affrontent. Ah bon ?

Lutte de classe n° 144 (mai 2012)

- Après l'élection présidentielle d'avril et mai 2012
- L'élection de Hollande et ses conséquences possibles dans le contexte de la crise économique
- Meeting national du Zénith - (Paris, 15 avril 2012)
- Extraits du meeting de Lyon - (Vénissieux, 18 avril 2012)
- Textes des émissions télévisées et radiodiffusées de la campagne officielle
- Déclaration de Nathalie Arthaud au soir du premier tour (22 avril 2012)
- Discours aux militants (22 avril 2012)
- Documents
- Résultats généraux des 1^{er} et 2^e tours

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• Nouveau décret sur les retraites

Le vrai retour aux 60 ans passe aux oubliettes

Annoncé le 6 juin, le décret sur l'aménagement des conditions de départ à la retraite devrait entrer en application à la fin de l'année 2012.

Mais, plus qu'une avancée notable, le rétablissement du droit à la retraite à 60 ans pour une petite minorité de salariés sanctionne, de la part du Parti socialiste, le reniement de ses discours en direction des travailleurs, qui en 2010 ont manifesté par millions contre la réforme Sarkozy. « Si nous sommes élus en 2012, nous rétablirons l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans », affirmaient alors en chœur tous les dirigeants socialistes. Engagement qui avait été scellé encore unanimement lors du dernier

congrès du parti.

Certes, le retour en arrière avait déjà été engagé par le candidat Hollande, qui avait parlé de n'en faire bénéficier que « ceux qui avaient commencé à travailler tôt », et aussi pour « mettre fin en particulier aux injustices subies par les femmes ». Mais la réalité est encore bien en deçà.

Les conditions prévues au départ étaient tellement restrictives que seule une poignée de salariés allaient en bénéficier. Seuls auraient pu postuler au départ à la retraite à 60 ans ceux qui auraient cotisé de façon continue pendant plus de 41 ans, les périodes dites validées (accident du travail, maternité, maladie, chômage, etc.) n'étant pas prises en compte.

Le dispositif ainsi prévu allait coûter encore trois fois moins que ce qui avait été annoncé dans le programme de Hollande. Selon la presse, certains au gouvernement se sont réjouis des économies ainsi réalisées, mais en haut lieu on s'est inquiété de l'effet sur la population. C'est pourquoi le dispositif prévu a été élargi par deux petites mesures : les femmes ayant eu trois enfants pourront prétendre à deux trimestres de plus pris en compte pour leur droit à la retraite, même non régulièrement cotisés, et les chômeurs de longue durée aussi.

Au total, au mieux, si le chômage n'augmente pas, seul un salarié sur six qui arrive à 60 ans devrait pouvoir bénéficier de la mesure.

Cela ne résout ni l'injustice faite à des millions de femmes, ni celle faite à des millions de chômeurs. Car, avec ces aménagements de dernière minute, au mieux une centaine de milliers de salariés pourraient prétendre chaque année au départ à 60 ans.

Au final, la mesure ne devrait coûter que trois milliards, au lieu des cinq prévus. Pour la financer, Hollande et le gouvernement n'ont pas oublié de mettre à contribution l'ensemble des salariés, qui se verront prélever 0,1 % supplémentaire de leur salaire brut, idem pour les employeurs. Cela permettra au gouvernement de faire rentrer cinq milliards d'euros dans les caisses de la

Sécurité sociale. Le gouvernement, avec les deux milliards récupérés et non utilisés, gardera ainsi une marge de manœuvre aux dépens des assurés sociaux.

Les chômeurs âgés, menacés de sombrer dans la misère, et les femmes doublement victimes de la situation actuelle apparaissent comme les grands oubliés de cette pseudo-réforme. Mais ce sont tous les travailleurs qui sont en droit d'exiger de Hollande le droit à une retraite pleine et entière, et avec une pension digne de ce nom, à l'âge de 60 ans au plus, et même plus tôt pour ceux qui sont usés par le travail ou la maladie.

Paul SOREL

Chômeurs et femmes, oubliés de la réforme

Le chômage est une calamité pour tous, mais il touche de façon encore plus aiguë les salariés les plus âgés, avec des conséquences dramatiques pour toute leur vie.

Selon les dernières statistiques officielles, en avril 2012 il y avait 427 000 hommes et 463 000 femmes de plus de cinquante ans au chômage. Cette population de 900 000 travailleurs reste deux fois plus longtemps au chômage que les travailleurs moins âgés.

Il y a en ce moment 1,6 million de personnes ayant connu plus d'un an de chômage, qui n'ont donc aucune chance d'avoir accès à la retraite à 60 ans

telle que définie par le nouveau gouvernement.

Cette situation a de terribles conséquences pour les salariés touchés. En effet le chômage indemnisé et la validation des droits à la retraite qui l'accompagnent prennent fin au plus tard au bout de 23 mois pour les chômeurs de moins de cinquante ans et de trente-six mois pour les plus de cinquante ans.

Ensuite seuls les chômeurs de longue durée qui peuvent bénéficier de l'allocation spécifique de solidarité, l'ASS (478 euros par mois) voient leur période de chômage validée pour leur retraite. Mais, pour avoir droit à l'ASS, le chômeur, s'il vit en couple, doit avoir dans son foyer

des revenus mensuels inférieurs à 1 719,30 euros. Sinon, en plus de l'absence d'allocation, cette période n'est plus validée pour l'obtention de sa retraite de base et complémentaire, qui se retrouve ainsi diminuée dans de très fortes proportions.

Il en est ainsi également pour les allocataires du RMI ou du RSA, puisque les périodes en RMI ou en RSA ne sont pas validées pour leur retraite, elle aussi donc gravement amputée.

Pour pallier partiellement cette situation connue de tous, les syndicats avaient demandé le rétablissement de l'ARE, l'allocation équivalente retraite supprimée en 2009. Celle-ci assurait à tous les chômeurs ayant



atteint le nombre de trimestres nécessaires pour valider leur retraite, le versement d'une allocation approchant 1 000 euros par mois. Cela leur permettait d'arriver à l'âge du départ officiel en retraite en bénéficiant d'un revenu. Le gouvernement Hollande-Ayrault l'a sèchement refusé.

Il a aussi occulté une autre réalité officielle, qui est la durée moyenne de suspension

d'activité décidée par les femmes pour élever leurs enfants : 4,6 années. Le résultat est, en tout état de cause, des pensions de retraite largement inférieures à celles des hommes.

On voit ce que valent les envolées lyriques sur les injustices, faites par tous ces politiciens parvenus au pouvoir, des mots qui ressemblent fort à du mépris.

P. S.

• Le taux de chômage augmente

Interdiction des licenciements : une mesure urgente

L'Insee vient d'annoncer que le premier trimestre 2012 aurait vu, en France, une légère reprise de l'embauche, puisque 18 300 nouveaux emplois ont été proposés sur cette période. Ce nombre est, selon l'Institut, bien insuffisant pour permettre simplement d'arrêter la hausse du chômage dans le pays, alors que chaque année 150 000 personnes nouvelles arrivent sur le « marché » du travail.

L'Insee lui-même a d'ailleurs publié le 7 juin la dernière statistique sur la question. En incluant la population des départements d'outre-mer, le taux de chômeurs, à son plus haut niveau depuis treize ans, atteint désormais 10 %, soit près de cinq millions de personnes sans emploi, un peu plus encore si l'on ajoute

aux catégories A, B et C les catégories D et E, non tenues à la recherche d'emploi car en formation, en maladie ou en contrat aidé. Ce qui ne signifie pas pour autant que ces personnes ne soient pas désireuses de trouver un travail stable.

Plusieurs aspects tristement connus du chômage sont confirmés : près du quart des

chômeurs sont des jeunes de 15 à 24 ans ; il est de plus en plus difficile de retrouver un emploi après 50 ans ; et, après la saignée de 35 000 emplois au deuxième semestre 2011 dans l'intérim, la fédération Prisme des professionnels du secteur a calculé en avril 2012 que la diminution des emplois était de 11,2 % en un an.

Le secteur de l'industrie vient encore de supprimer, de janvier à mars dernier, plus de 6 000 emplois, et ce n'est pas dans le secteur public que cette hémorragie sera compensée. Des données publiées par l'Urssaf montrent que, déjà en baisse constante depuis huit

ans, les effectifs totaux de la fonction publique ont diminué de 20 000 emplois l'an dernier. Dans les établissements hospitaliers publics les effectifs reculent depuis 2009, selon la Fédération hospitalière de France elle-même, alors que l'activité s'accroît de 3 % par an. Les usagers comme les travailleurs des hôpitaux ne pourront que confirmer la dégradation entraînée.

Les plans de suppressions d'emplois déjà annoncés après l'élection présidentielle, de même que les nouvelles menaces qui pèsent sur des milliers d'emplois dans la téléphonie mobile, ne viendront

pas contredire ces statistiques, qui se traduisent par la précarité d'un nombre croissant de familles ouvrières, dans la plupart des régions.

Le nouveau ministre du Travail, Michel Sapin, en appelle à une « croissance » pieusement espérée puisque, dit-il, « les emplois ne se créent pas par miracle ». Raison de plus pour que les travailleurs forcent la main aux patrons, gros et moins gros, en imposant l'arrêt des licenciements et des suppressions de postes qui rendent la vie de tous impossible.

Viviane LAFONT

• Crise de l'euro

Et cent milliards d'euros de plus... pour sauver les banques

Samedi 9 juin, le gouvernement espagnol a officiellement demandé l'aide de l'Europe pour venir au secours de ses banques. De combien ces banques, menacées de faillite en raison de leurs investissements pourris dans l'immobilier, avaient-elles besoin pour être sorties d'affaire ? Apparemment personne, ni les banquiers, ni les gouvernants, ni les autorités européennes, n'en savait rien.

Le FMI évaluait le montant de l'aide nécessaire pour les remettre à flot à 40 milliards d'euros, l'agence de notation Standard & Poor's à entre 50 et 82 milliards. Qu'à cela ne tienne : pour faire bonne mesure, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé d'ouvrir un crédit pouvant aller jusqu'à... 100 milliards d'euros.

La négociation entre le gouvernement espagnol, affirmant contre toute vraisemblance qu'il n'avait pas besoin d'une aide de l'Europe pour sauver ses banques, et les ministres des Finances de la zone euro, faisant pression pour qu'il fasse appel rapidement à cette aide, a pris l'apparence d'un bras de fer.

Pour le gouvernement Rajoy, il s'agissait d'obtenir cette aide, mais sans les contreparties – plans d'austérité supplémentaires, mise sous tutelle du budget public, etc. – imposées par les gouvernements européens à la Grèce, à l'Irlande ou au Portugal.

• Espagne

Pour sauver les banques, on détresse les classes populaires

Le gouvernement de Mariano Rajoy ose se vanter d'avoir évité à l'Espagne la honte d'un sauvetage, en obtenant des autorités monétaires de l'Union européenne un emprunt. Il n'empêche que les milliards accordés aux banques espagnoles pour éviter leur faillite seront à payer par la population. Du coup, en Espagne, dans les quartiers populaires, dans les entreprises, les administrations, pour les petits commerçants qui vivent chichement grâce à une clientèle de quartier, sans compter tous ceux qui travaillent dans les grandes exploitations agricoles, l'inquiétude mais aussi un sentiment de révolte dominant.

Les quelque cent milliards que les banquiers vont empocher pour continuer à jouer sur les marchés financiers se traduiront par des profits pour les banquiers européens ainsi que pour les actionnaires des grandes banques espagnoles comme BBVA, Banco de Espana, Bankia, la Caixa ou autres mastodontes qui ont mis l'économie du pays au bord de la ruine. Quand Mariano Rajoy prétend qu'il a réussi à garder une plus grande liberté vis-à-vis des institutions européennes

Pour les gouvernements européens, le but était, en affichant spectaculairement leur solidarité financière avec les banques espagnoles, de couper court à toute spéculation sur leur faillite, dans un contexte marqué par la proximité des

Pas de répit pour la crise

L'aide européenne à l'Espagne, qui n'est encore qu'une promesse, devrait prendre la forme de prêts émanant des deux structures créées par l'Europe pour venir en aide aux États en difficultés financières : le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le Mécanisme européen de stabilité (MES) qui doit lui succéder.

Ces prêts seront consentis au Fonds public de restructuration bancaire (FROB), fonds de secours aux banques créé par l'État espagnol en 2006, qui, lui, prêtera aux banques.

Formellement, ce n'est pas l'État espagnol qui empruntera à

élections législatives en Grèce, le 17 juin, et la perspective de la sortie du pays de la zone euro. Une perspective qui apparemment effraie les gouvernements et les banquiers du monde impérialiste.

Le gouvernement espagnol a présenté cet accord sans contrepartie comme une victoire, affirmant que le sauvetage des banques ne coûterait rien, ni à l'État, ni à la population, et que la crise bancaire à venir était jugulée. C'est

évidemment un mensonge.

Ni les banques ni l'État espagnols ne sont sortis de la crise. De ce point de vue, les cent milliards promis ne serviront à rien.

Comme d'ailleurs n'ont servi à rien les centaines de milliards déversés par les États européens sous toutes les formes pour venir en aide à leurs banques et les milliards d'euros de prêts à bas prix consentis par la Banque centrale européenne aux banques

— on parle de 3 000 à 4 000 milliards d'euros — depuis le début de l'épisode actuel de la crise en 2007-2008.

Ces flots d'argent déversés à fonds perdus pour sauver la mise des banquiers n'ont pas jugulé la crise financière. Ils l'ont même aggravée, en faisant exploser l'endettement des budgets publics et en ajoutant à la crise des banques une crise de la dette des États.

Mais ces milliards ont en fait été prélevés, de plan

étaient tous en baisse. Les actions des banques en particulier étaient dans le rouge, ceux des banques espagnoles, mais aussi ceux des banques européennes, françaises, allemandes, etc., reliées par mille liens d'intérêt aux grandes banques espagnoles.

Quant aux taux d'intérêt des obligations espagnoles — autrement dit le prix exigé de l'État espagnol pour ses emprunts par les détenteurs de capitaux —, loin de se détendre, ils ont recommencé au contraire à se tendre, pour dépasser 6,40 % le 11 juin.

J.-J. L.



gens-là ne préoccupe pas les autorités européennes, financières ou autres, ni bien évidemment leurs homologues espagnols. C'est ainsi que plus d'un million et demi d'appartements sont inoccupés, parce qu'ils n'ont pu être vendus ou parce que ceux qui les avaient acquis en ont été expulsés.

Alors ce sauvetage des banques est un vol social de plus aux dépens des classes populaires.

L'annonce de ce sauvetage des banques a suscité des

manifestations dans des quartiers populaires de diverses villes, à Madrid, Barcelone, Séville ou ailleurs. Dans les Asturies, la suspension de l'aide gouvernementale au secteur minier, qui va se traduire par la ruine de toute la région, a entraîné une vague de grèves, d'occupations de mines, de manifestations, de blocages de routes et de transports ; une grève générale est annoncée dans les Asturies pour le 18 juin.

Un peu partout, des occupations d'appartements vides

d'austérité en plan d'austérité, sur les budgets des États, et donc sur les populations. La bourgeoisie capitaliste, qui vit en parasite aux dépens de la société, n'a pas de solution à la crise de son système : pas d'autre solution que de la faire payer aux populations laborieuses, aux travailleurs, et donc de l'aggraver encore au risque, pour elle, de provoquer une explosion sociale.

Jean-Jacques LAMY

• Kazakhstan

La dictature persiste et saigne les grévistes

Dans son sanglant bras de fer avec les ouvriers du pétrole du Kazakhstan, la plus vaste des ex-républiques soviétiques d'Asie centrale, le régime du dictateur Nazarbaïev n'en finit pas de mener la répression.

Le 6 juin, ses tribunaux ont condamné treize militants syndicalistes de Janaozen à des peines de trois à sept ans d'emprisonnement. Leur crime ? Avoir organisé une grève pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie pétrolière et gazière.

Cette grève a paralysé durant huit mois la principale source de devises fortes du pays et, du coup, d'enrichissement des hauts bureaucrates kazakhs, en particulier des proches du dictateur. Ce sont eux en effet qui se sont arrogés le monopole des contrats d'exploitation et d'exportation des hydrocarbures du pays avec les compagnies occidentales et chinoises.

Durant ces huit mois, — mais tous ne faisaient pas forcément grève en même temps —, des dizaines de milliers d'ouvriers du gaz et du pétrole ont vu se

dresser contre eux les parasites du pouvoir qui sentaient menacée leur situation de nantis. Ces travailleurs ont dû affronter les flics de la dictature et ses tribunaux qui ont multiplié les mesures d'intimidation, les arrestations et condamnations, tandis que les hommes de main des sociétés pétrolières incendiaient des logements ouvriers, voire assassinaient des grévistes dans le but de casser la grève. Et tout cela s'est déroulé sur fond de silence complice, des mois durant, de la part des chanceleries occidentales et des médias des pays dits démocratiques.

C'est le 16 décembre 2011, dans la ville de Janaozen, puis dans la bourgade voisine de Chtepe, que le comble de l'horreur a été atteint : dix-sept participants d'une manifestation pacifique sont tombés sous les balles des forces spéciales, qui ont aussi blessé plus de cent autres manifestants.

Eh bien, ce sont treize survivants de cette tuerie, qualifiés d'émeutiers par le régime, qu'un de ses tribunaux vient d'envoyer derrière les barreaux pour des années ! Vingt et un autres inculpés ont été écoupés à prison avec sursis ou ont vu leur



peine amnistiée. Trois enfin ont été acquittés.

De la sorte, Nazarbaïev pourra prétendre que ses tribunaux ne condamnent pas systématiquement. Lui qui entretient les meilleures relations avec les dirigeants occidentaux et leurs compagnies pétrolières, et qui s'est choisi comme « conseiller image » grassement rémunéré Tony Blair, un ancien Premier ministre travailliste britannique, espérait sans doute que les médias et autres faiseurs d'opinion d'Europe et d'Amérique, qu'on n'a effectivement pas plus entendus à cette occasion que durant la grève, porteront ces rares acquittements à son crédit.

Pierre LAFITTE

• Pologne-Ukraine

Euro de foot et « valeurs européennes »

Bien avant le coup d'envoi de l'Euro de football, qu'organisent la Pologne et l'Ukraine, les paris étaient ouverts. Sur le futur vainqueur ? Sans doute. Mais aussi, chose inhabituelle, sur quels dirigeants européens assisteraient aux matchs en Ukraine. Finalement, des pays comme la France ont fait savoir qu'ils n'y seraient pas officiellement représentés. Ils invoquent le sort de l'ex-Première ministre, Ioulia Timochenko, condamnée à sept ans de prison après sa défaite à la présidentielle de 2010.

Que son vainqueur, Viktor Ianoukovitch, règle ses comptes est l'évidence même. Il avait une revanche à prendre sur celle qui, en 2004, l'avait empêché d'accéder à la présidence. Alors Premier ministre, il avait si massivement fraudé à la présidentielle qu'une partie de la population était descendue dans la rue. Cette « Révolution orange », avec Timochenko comme égérie, l'avait forcé à s'avouer vaincu. Mais les scandales affairistes entourant le pouvoir « orange » sur fond de crise mondiale avaient vite écoeuré la population.

Toutes ces réactions sont encore sporadiques et souvent éphémères. Mais ce sont autant de motifs d'espoir pour qu'un mouvement d'ensemble, une riposte ouvrière s'organise et contraigne à reculer banquiers, patronat et gouvernements.

Henriette MAUTHEY

nombre d'États de l'ex-URSS, la justice n'est qu'un jouet docile du régime. Et qui y perd les élections peut perdre aussi la liberté.

Timochenko, qui avait déjà goûté des geôles ukrainiennes en 2001 pour cause de disgrâce au sommet, sait que c'est la rançon des rivalités incessantes entre clans mafieux de la bureaucratie dirigeante.

Ainsi, Ianoukovitch, ancien petit voyou de l'époque soviétique et poulain de l'ex-président Kouchma, est lié au clan du milliardaire Rinat Akhmetov, qui a fait main basse sur une partie de l'industrie du pays grâce à des protections en haut lieu. Timochenko, elle, était devenue en 1979 la belle-fille

du chef du parti de Dniepropetrovsk, capitale de l'industrie lourde du pays. Ayant les protections voulues pour se lancer dans les affaires à la fin de l'URSS, elle se spécialisa dans ce qui rapportait le plus, pourvu qu'on ait un appui au cœur du pouvoir : le contrôle de sociétés acheminant le gaz russe à l'Ouest. Elle avait alors pour « parrain » un Premier ministre, Lazarenko, qui purge maintenant une peine de prison aux USA pour fraude, corruption et blanchiment d'argent.

De cette époque de mise en pièces de l'économie de l'URSS par les bureaucrates mafieux datent la fortune de Timochenko et son surnom, lui pas volé, de « princesse du gaz ».

Mais voilà, la roue de la fortune a tourné. Et maintenant les dirigeants du clan adverse ressortent de vilaines affaires de gros sous dans lesquelles la dame a trempé lors de son dernier passage à la direction du pays.

Ces dernières années, elle a affiché des positions pro-occidentales face à ses adversaires

catalogués pro-russes. Cela explique qu'une bonne partie de la presse d'ici la présente en victime de « pratiques politico-judiciaires soviétiques ». Encore que, détail piquant, l'affaire qui lui vaut ses actuels déboires l'ait vue signer avec Poutine un accord gazier désavantageux pour l'Ukraine, mais sans doute pas pour elle.

En fait, alors que l'Ukraine doit faire appel à des crédits internationaux importants et se montre ouverte à l'Occident comme jamais, la seule question que se posent les Hollande, Merkel et consorts est la suivante : lequel, des clans Ianoukovitch et Timochenko, a le plus de chances de s'imposer au pouvoir à Kiev ? Bref, qui de la princesse-affairiste ou du mafraat-président sera en position de signer de gros contrats pour les firmes françaises, allemandes ou autres ?

Comme les dirigeants des démocraties occidentales ne peuvent pas le dire aussi crûment, ils appellent cela « défendre des valeurs européennes ».

P. L.

• Israël

Des camps d'internement pour Africains...

Dimanche 3 juin, en Israël, une directive entrant en vigueur qui autorise les autorités à infliger jusqu'à trois ans d'emprisonnement aux immigrés clandestins. Dans la nuit de ce même jour, à Jérusalem, un incendie criminel ravageait un immeuble abritant des migrants clandestins, illustrant la tension qui monte contre ceux-ci en Israël.

Quelques jours plus tard, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et chef du parti religieux Shass, annonçait à son tour qu'il accordait huit jours aux immigrés illégaux du Soudan du Sud pour quitter le pays et que, passé ce délai, il les ferait expulser. Peu auparavant, un tribunal avait débouté des organisations de défense des droits de l'homme qui cherchaient à éviter leur expulsion.

L'État dit qu'il procure un billet d'avion et 1 000 euros à ces expulsés. Mais ce ne sont pas les seuls visés par les autorités : « Il y a encore environ 15 000 Soudanais et 35 000 immigrés d'Érythrée ; pour le moment je ne suis pas autorisé à les faire sortir », a précisé le ministre. Pour le moment... Mais l'armée annonce déjà qu'elle est en train

de construire des camps de rétention pour 20 000 personnes dans le désert.

Ces immigrés, on les voit partout remplir les tâches les plus ingrates, les plus mal payées : dans la construction, sur les chantiers à Tel Aviv, Haïfa ou Jérusalem, sur les routes, dans les champs... Depuis des années que les Palestiniens, surtout de Gaza, n'ont pratiquement plus le droit de venir travailler en Israël, il a bien fallu les remplacer. Alors, on a fait venir des immigrés d'Asie. Mais eux aussi ont été victimes de mesures discriminatoires, visant notamment leur droit à séjourner durablement et à élever leurs enfants dans le pays. Récemment, des immigrés africains ont afflué. Ils ont, dit-on officiellement, franchi illégalement la frontière entre Israël et l'Égypte. En fait, cela arrange si

bien l'économie et une partie du patronat israélien que les autorités ont, un temps au moins, fermé les yeux sur ce phénomène, tout en le maintenant dans un cadre illégal. Cela pour faire pression sur les salaires de ces travailleurs et pour donner des gages à l'extrême droite religieuse et sioniste.

C'est cette extrême droite qui multiplie maintenant les attaques racistes contre les immigrés, contrairement à ce qu'a titré *Le Monde* en parlant d'une « immigration à l'origine d'incidents racistes », alors qu'elle en est victime ! C'est cette même extrême droite qui s'exprime par la bouche du ministre de l'Intérieur quand, mettant les points sur les « i », il affirme mener « une guerre pour la préservation du rêve sioniste et juif sur la terre d'Israël ».

Ce « rêve », qui était déjà un cauchemar pour les Palestiniens des territoires occupés, risque de le devenir pour les migrants africains. Mais il rend aussi la vie infernale aux Israéliens d'origine juive, confrontés



Manifestants israéliens contre la présence d'Africains...

camer.be

qu'ils sont à l'emprise croissante de l'extrême droite religieuse, nationaliste, voire raciste, sur toute la société. Une société où l'on n'en finit pas de dresser des murs de plusieurs mètres de haut sur tout le pourtour du pays pour séparer les populations, des murs derrière lesquels, en fin de compte, la

population israélienne se trouve enfermée par la politique même de ses propres dirigeants.

Ce que Marx disait il y a un siècle et demi n'a malheureusement pas pris une ride : « Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre. »

Pierre LAFFITTE

• Brésil

Le nouveau code forestier

Un permis de détruire l'environnement

Le 25 mai, la présidente Dilma Rousseff s'est prononcée sur le nouveau code forestier brésilien. Cela faisait des mois que toutes les organisations de protection de l'environnement, brésiliennes et internationales, lui demandaient d'y mettre son veto. Mais, au mépris de sa promesse de s'opposer à toute amnistie des déboiseurs, elle a accepté ce nouveau code, avec quelques modifications de détail.

Le précédent code forestier datait de 1965. À cette époque, les généraux au pouvoir voulaient réguler l'Amazonie, en limitant les déboisements sauvages, la destruction des sols fragiles, l'ensablement des cours d'eau, la disparition d'espèces animales et végétales et l'élimination des peuples indiens. Dans l'immense bassin de l'Amazonie, grand comme huit fois la France et charriant un cinquième des eaux douces du globe, la végétation devait être entièrement préservée dans les Aires de préservation permanente, comprenant les Territoires indigènes et les Unités de conservation.

Quant aux exploitations agricoles, elles devaient maintenir la végétation originelle sur une partie de leur superficie (35% en Amazonie), la réserve légale, comprenant obligatoirement les sources, lacs, lagunes et mangroves, le haut

des collines et une bande de largeur variable sur les rives de chaque cours d'eau. En cas de défrichement de ces zones, la loi prévoyait des amendes ainsi que l'obligation de reconstituer la forêt détruite.

Les déboisements se sont intensifiés ces dernières années, augmentant de 27% l'an passé. Des millions d'hectares ont été défrichés dans les dix États qui constituent l'Amazonie par des grands propriétaires, souvent des groupes financiers, pour l'élevage des bovins et la culture intensive du soja, du maïs et de la canne à sucre, secteurs dans lesquels le Brésil est un des principaux producteurs mondiaux, l'agrobusiness étant le plus gros exportateur du pays. Lula a en son temps autorisé les OGM, légalisé les occupations illégales de terres publiques jusqu'à 1 500 hectares, et accordé des crédits publics à ces voleurs.

Le groupe de pression de l'agro-industrie a fait campagne tous azimuts. C'est selon lui la prospérité du pays et l'alimentation des plus pauvres qui sont en jeu. Réduire les plantations amènerait une hausse généralisée des prix alimentaires, dit-il.

Ce lobby, qui fustige les « chiites » écologistes, les ONG étrangères et la « dictature de l'environnement », dispose de plus de 300 des 513 députés, de droite mais aussi de gauche, à l'Assemblée. Un des plus actifs est Aldo Rebelo, leader du Parti communiste du Brésil (PC-dob), président de l'Assemblée sous Lula et actuel ministre des Sports. Sous prétexte de croissance et de développement, il est aujourd'hui l'allié des grands propriétaires déboiseurs, expulseurs d'Indiens, qui réduisent leurs salariés à un semi-esclavage.

Ces députés « ruralistes » ont donc obtenu leur réforme du code forestier. Quant aux opposants à la réforme, la plupart ont voté en faveur de la version adoptée en décembre par le Sénat et guère meilleure. Désormais, sous réserve de l'acceptation finale de l'Assemblée, les amendes pour déforestation antérieure à juillet 2008 sont



recit.astrois-las.qc.ca

amnistées. La construction de fermes sur les zones défrichées avant cette date est autorisée. Les rubans de forêt le long des cours d'eau sont réduits. La réserve légale est diminuée dans les États et les communes où les zones protégées sont déjà importantes, c'est-à-dire en Amazonie. Et surtout les déboiseurs sont dispensés de reconstituer la forêt détruite.

À terme, ce sont 690 000 kilomètres carrés de végétation qui seraient menacés : 10% de

l'Amazonie et 35% de ce qui reste de la forêt vierge atlantique. Les pollutions dues aux brûlis, qui font du Brésil le quatrième émetteur mondial de CO₂, vont continuer de plus belle. L'érosion va provoquer ici ou là inondations et éboulements de collines. Qu'à cela ne tienne : les industriels de la viande et du soja vont pouvoir augmenter leurs exportations et leurs profits.

Vincent GELAS

• Éducation nationale

Embauche de tous les employés précaires !

Vincent Peillon, le nouveau ministre de l'Éducation, dit avoir remarqué que 14 000 salariés précaires des établissements scolaires allaient arriver en fin de contrat à la fin de l'année scolaire. Pourtant rien n'a pour l'instant été mis en œuvre pour éviter que ces travailleurs se retrouvent à faire la queue à Pôle emploi. Après avoir évoqué l'idée « d'atténuer » ce problème en créant de nouveaux emplois précaires, le ministre a seulement annoncé sur BFMTV la mise en place à la Toussaint ou à Noël de 500 médiateurs destinés aux établissements secondaires « difficiles ».

Cette annonce s'ajoute à celle des mille postes « d'urgence » destinés à pallier, au moment de la rentrée scolaire de septembre, un certain nombre de situations dramatiques liées à la fermeture de nombreuses classes dans les écoles primaires. Mais elle ne stoppera évidemment pas la dégradation des conditions d'enseignement et d'étude dans les écoles, les collèges et les lycées, conséquence notamment des 80 000 suppressions d'emplois décidées et appliquées à la hussarde ces dernières années.

Pour masquer plus ou moins les dysfonctionnements liés au manque d'adultes dans les établissements (enseignants, personnel d'accompagnement, de ménage, de santé, d'administration...), de nombreux travailleurs précaires ont été embauchés au fil des années dans l'administration.

Les syndicats en recensent, rien qu'en contrats aidés par l'exonération de cotisations sociales ou par un financement spécifique, près de 60 000.

Toutes sortes de contrats coexistent, depuis les AED (assistants d'éducation, en contrat d'un an, renouvelable cinq fois éventuellement) aux CUI (contrats uniques d'insertion, de quelques mois à deux ans) ou aux CAE (contrats d'aide à l'emploi) ou aux CAV (contrats avenir, d'un an, renouvelables deux fois). Précaires et sous-payés, ces salariés occupent des fonctions pourtant primordiales : adjoint administratif à la direction d'école, agent d'informatique ou de bibliothèque...

Nombre d'entre eux sont également employés directement auprès des élèves, comme les EVS-AVS

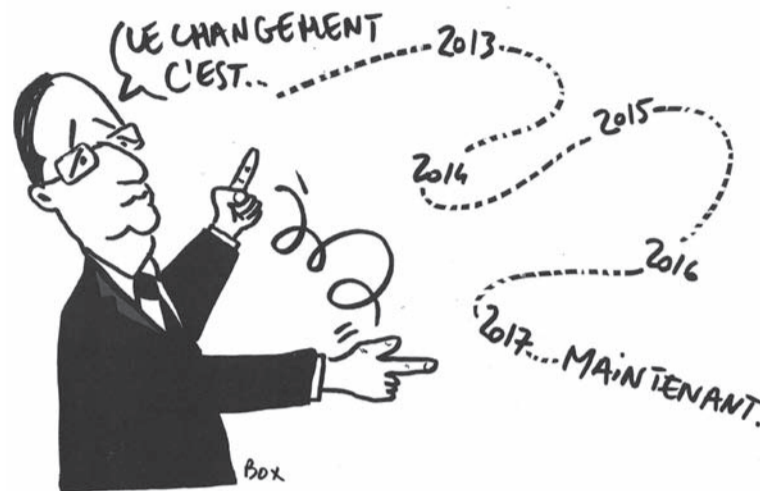
(emplois ou auxiliaires de vie scolaire) chargés notamment de rendre possible l'insertion de jeunes handicapés, individuellement ou en groupe.

Au début de l'année scolaire, des circulaires rectorales avaient conseillé aux chefs d'établissement de limiter la durée de ces contrats à six mois, et de les multiplier. Il semblerait que, parallèlement, des instructions aient été données aux agences Pôle emploi de consommer avant juin les deux tiers des enveloppes allouées pour les contrats aidés en 2012 : un moyen de faire baisser artificiellement les chiffres du chômage avant les élections.

S'il tenait un tant soit peu à répondre aux préoccupations des usagers ou salariés qui ont à souffrir de la dégradation de l'école, le nouveau gouvernement devrait d'urgence budgéter pour la rentrée 2012 des créations de postes massives. Et commencer par embaucher immédiatement les précaires de l'éducation menacés de perdre très prochainement leur emploi. Malheureusement, il n'en prend visiblement pas le chemin.

Viviane LAFONT

HOLLANDE ET L'ÉDUCATION : 60 000 POSTES SUR 5 ANS



• Livret A

Les banquiers insatiables

Dans une lettre adressée à François Hollande alors qu'il n'était encore que candidat à l'élection présidentielle et qui vient d'être rendue publique par la presse, Frédéric Oudéa, PDG de la Société générale, au nom de la Fédération française des banques qu'il préside, s'inquiétait de son projet de doubler le plafond du livret A.

En quoi cette mesure pouvait-elle menacer la bonne santé des banques, qui ont obtenu, depuis le 1^{er} janvier 2009, le droit de proposer le livret A à leurs clients? Certainement pas par le coût pour elles de cette

épargne populaire, rémunérée actuellement à 2,25 %, c'est-à-dire pratiquement au niveau de l'inflation. Reste le fait qu'une petite partie de l'argent collecté par les banques sur le livret – de l'ordre de 20 % – est transférée à la Caisse des dépôts pour financer le logement social, et donc leur échappe.

Si c'est seulement cela qui motive leur opposition à la réforme, le moins qu'on puisse dire est que ce n'est pas rassurant. Attention, les banquiers vont bientôt s'attaquer aux bas de laine!

• Toulouse

La misère des Roumains et des Bulgares

On se rappelle comment Sarkozy, encore plus dans les dernières semaines de la campagne présidentielle, avait fait feu de tout bois contre l'immigration, taxant la gauche d'être laxiste sur le sujet. Les associations de défense des immigrés et les immigrés eux-mêmes espéraient un changement avec le nouveau président. À Toulouse, ils n'ont pas tardé à déchanter.

Dans cette ville, quelques dizaines de familles roumaines et bulgares, principalement roms, sont venues s'installer, fuyant la misère et le racisme contre leur communauté. Ne trouvant pas de place auprès du « 115 », ces familles avec souvent des enfants en bas âge se sont installées où elles pouvaient, dans des tentes et des baraquements de fortune construits avec des matériaux de récupération.

Pierre Cohen, le maire

socialiste de Toulouse, n'a pas tardé à réagir. Fin mars, dans un courrier au préfet, il faisait état de « la situation préoccupante d'un campement illégal de ressortissants européens roms » qui suscitait « inquiétude et mécontentement de la part de riverains ». Il précisait que ce camp n'avait pas « vocation à se pérenniser » et que « la question d'un accompagnement social » ne pouvait pas se poser. Et le courrier se concluait en demandant

quelles seraient « les initiatives de l'État pour résoudre ce problème ».

La réponse ne s'est pas fait attendre; la préfecture a délivré des OQTF : obligations de quitter le territoire français.

Mais, dernièrement, la répression a été plus vive encore contre deux autres campements : le 31 mai et le 6 juin, la police est intervenue avec un bulldozer pour raser les campements et un camion-benne pour tout enlever : tentes, abris, couvertures, vêtements, nourriture mais aussi pièces d'identité et documents administratifs... laissant les familles dans un dénuement plus terrible encore.

Environ 140 personnes se

sont maintenant regroupées le long des berges de la Garonne, près d'un restaurant social qui délivre un repas par jour et permet de se laver. Quelques associations leur procurent des tentes, quelques vivres et vêtements mais elles vivent dans une misère extrême. Les jeunes mamans n'ont pas de couches pour leur bébé, les parents ne songent même pas à envoyer leurs enfants à l'école car ils n'ont rien pour les vêtir correctement. La mairie non seulement n'apporte aucune aide, mais se refuse à installer des conteneurs à ordures. Les poubelles s'entassent et favorisent la prolifération des rats. La police passe régulièrement et menace d'une expulsion

prochaine en expliquant que des familles ne peuvent pas vivre au milieu des rats!

Jusqu'à présent, les quelques associations présentes ont réussi à éviter l'évacuation du camp en mobilisant suffisamment de volontaires pour s'y opposer. Mais l'inquiétude est permanente, les familles n'osant quitter leur campement de peur qu'à leur retour tout soit détruit et enlevé.

Et pendant ce temps, dans les colonnes du quotidien local, le maire de la commune se flatte d'aménager prochainement les berges de la Garonne pour y créer un parc « dix fois plus vaste que Central Park »...

Correspondant LO

• SeaFrance – Calais

Une Scop entre les dents des requins du transmanche

Au grand soulagement de centaines de salariés réunis à Calais, le tribunal de commerce de Paris a finalement décidé qu'Eurotunnel pourrait reprendre les trois navires de l'ex-SeaFrance, ce qui débloque une des voies à la création d'une Scop, une Société Coopérative et Participative, et à la réembauche promise d'au moins cinq cents marins et employés.

Mais la Scop SeaFrance, si les tribunaux lui prêtent vie, va naître directement sur le terrain de chasse des capitalistes du transmanche. Les deux concurrents déjà en place sur le transport ferries, P&O et LD-Lines, envisagent de porter plainte à Bruxelles pour concurrence déloyale, ne serait-ce que parce que la SNCF, son ancien propriétaire qui a coulé SeaFrance, abandonnerait 180 millions d'euros d'arriérés, et parce que la SNCF verserait 25 000 euros à chaque employé qui intégrerait la Scop et les y investirait.

Que décideront les tribunaux ? Combien demanderaient-ils aux salariés de la Scop de reverser à la SNCF, au risque d'un second naufrage ? Personne ne le sait d'avance...

Si la Scop voit le jour, ce sera une entreprise comme les autres.

Le PDG d'Eurotunnel déclarait ces derniers jours que le personnel de la Scop devra se plier à « des conditions de productivité équivalente à celle de la concurrence » qui ne pourront qu'être plus élevées que celles de l'ex-SeaFrance.

Le futur directeur de la Scop serait Jean-Michel Giguët, un patron comme les autres... Les dirigeants de l'ex-CFDT SeaFrance, qui portent le projet de la Scop, se disent ravis de l'arrivée de ce « grand professionnel des transports », encore récemment directeur général de Brittany Ferries, auparavant directeur pour l'Ile-de-France de la chaîne d'hôtels haut de gamme Pullman et, avant encore, de la Compagnie des wagons-lits...

Hasard du calendrier ? Brittany Ferries vient d'annoncer un plan de suppression de traversées et des réductions de coûts salariaux, à cause d'une « conjoncture maussade » et des diminutions de revenus, suite à la faiblesse de la livre sterling...

Alors quel sera le niveau des salaires et les conditions de travail que devront s'imposer les salariés de la Scop s'ils veulent résister à la concurrence ?

Si les actionnaires d'Eurotunnel semblent les ardents défenseurs du projet de Scop, c'est qu'ils escomptent une bonne affaire.

Déjà ils ont pu acquérir trois navires – dont deux

relativement récents – pour 65 millions d'euros, alors que, début 2012, leur valeur était encore estimée de 150 à 200 millions d'euros. Les actionnaires d'Eurotunnel bénéficieraient, dès le départ, d'un bonus de 200 à 300 millions d'euros.

Comme Eurotunnel louerait à la Scop les trois navires et sans doute aussi la marque SeaFrance – dont elle est devenue propriétaire – ce ne sont pas les salariés de la Scop qui seraient en position de force, mais les actionnaires d'Eurotunnel.

Eurotunnel achèterait au début 100 % des places, mais baissera ensuite pour laisser la Scop se débrouiller. Mais si la Scop coule, les salariés auront perdu leurs indemnités de licenciement, n'auront aucun capital et ce sont les actionnaires d'Eurotunnel qui en bénéficieront.

Dans le monde politique, tout le monde applaudit pourtant à cette « solution » bien aléatoire pour les marins et les employés.

Natacha Bouchart, la maire UMP de Calais, évoque toujours le million d'euros que la ville de Calais pourrait verser à la Scop. Mais, même s'il se concrétise, ce ne sera qu'une goutte d'eau, à peine un mois de salaire pour cinq cents salariés.

Frédéric Cuvillier, le ministre délégué aux Transports et à l'Économie maritime, ment



bien sûr, comme un ministre : « La justice a retenu une solution pérenne sur le plan économique et favorable à l'emploi, tout en respectant l'intérêt des créanciers... » Solution « pérenne » ? Cette entreprise peut très bien se retrouver coulée par ses concurrentes, notamment par la baisse temporaire des prix, comme cela s'est déjà fait. Et aucune banque ne prêterait à une entreprise dans de telles conditions pour l'aider à survivre, encore moins à une Scop.

Daniel Percheron, président PS de la région Nord-Pas-de-Calais « s'attachera à poursuivre le travail mené en commun avec Eurotunnel et les porteurs de la Scop... ». Même Jacky Hénin, député européen du PCF, y est allé de son mensonge diplomatique : « Les salariés vont

pouvoir rentrer, la tête haute dans leur entreprise, faire la démonstration de leur capacité à gérer collectivement une société qui devrait rester l'une des plus importantes du Calais ».

Si la Scop SeaFrance est coulée par ses concurrentes capitalistes, faudra-t-il en déduire que « les salariés ont fait la preuve de leur incapacité à gérer collectivement une société » ? Bien sûr que non !

Les salariés – et pas seulement ceux de SeaFrance – seraient tout à fait capables de gérer une entreprise, mais là ce n'est pas de la gestion, c'est du massacre social au profit des actionnaires capitalistes qui se moquent complètement des intérêts des voyageurs et encore plus de ceux des salariés.

Claude THIÉRAM

• General Motors, Cadie, Lohr... (Bas-Rhin)

Une hémorragie d'emplois en vue

Dans une déclaration de fin mai, la CGT du Bas-Rhin faisait état de plusieurs milliers d'emplois menacés, rien que dans ce département. En dehors de General Motors Strasbourg qui, sous couvert de recherche d'un repreneur, prépare la fermeture, d'autres grosses entreprises licencient.

Caddie, à Drusenheim, connue pour les chariots de supermarchés, était mise en redressement judiciaire au mois de mars. Le groupe Alti a repris l'entreprise avec à la clé 125 licenciements, soit un quart des 509 salariés de l'usine de Drusenheim. Les salariés licenciés ne toucheront rien de plus que les indemnités de licenciement

conventionnelles.

Lohr à Duppigheim, qui fabrique entre autres des tramways sur pneus, est en cessation de paiement. Après des tractations laborieuses, Alstom conjointement avec le Fonds stratégique d'investissement (FSI) vient de racheter cette partie de l'entreprise, Translohr, pour 35 millions d'euros. Le FSI, donc les pouvoirs publics, a débloqué 49 % de la somme. Patrick Kron, PDG d'Alstom, se félicite de cet accord prometteur pour « les perspectives commerciales de l'entreprise. » Cela sauverait deux cents emplois sur les 941 salariés de Lohr. Mais c'est beaucoup moins prometteur pour les ouvriers des autres secteurs de Lohr puisque la direction ne cache pas qu'un plan de licenciements d'au

moins deux cents salariés est en préparation sur les 750 restants. Et les ouvriers, qui n'ont pas reçu leur salaire en mai, devront attendre fin juin pour être payés !

Par ailleurs, Supra à Obernai qui fabrique des appareils de chauffage au bois, avait été repris en février 2012 par un fonds d'investissement, Perceva Capital. En avril un plan de licenciements était annoncé avec 62 suppressions de postes à Obernai.

Stracel, usine du Port du Rhin à Strasbourg qui fabrique de la pâte à papier, rachetée il y a plus de dix ans par le groupe finlandais UPM-Kymmene, a été mise en vente fin août 2011 avec menace de fermeture fin août 2012 s'il n'y avait pas de repreneur d'ici là, car il lui fallait augmenter

sa compétitivité par rapport à la concurrence. Ce même groupe a annoncé début août 2011 une hausse de 75 % de son bénéfice net au deuxième trimestre par rapport à la même période de 2010 ! À deux mois de l'échéance donnée par UPM, les 260 salariés de Stracel sont plus qu'inquiets et mardi 12 juin ils ont fait une opération escargot jusqu'au Parlement européen pour rappeler aux députés que ce sont eux qui avaient donné leur accord pour le rachat de Stracel par UPM. Selon les syndicats de Stracel, mille emplois de la filière bois, qui fournit la matière première à l'usine, seraient aussi concernés.

À General Motors, où tout semble confirmer la marche vers la fermeture malgré les molles dénégations de la

direction, deux assemblées générales du personnel appelées par tous les syndicats de l'entreprise ont réuni quatre cents personnes le matin, 230 l'après-midi où l'effectif est plus réduit, et ont voté pour exiger la garantie des emplois et de tous les acquis jusqu'en 2020, et décidé d'une manifestation à Strasbourg prochainement.

Cette hémorragie d'emplois nécessiterait une riposte des travailleurs bien plus massive et collective que des manifestations usine par usine, pour imposer l'interdiction des licenciements à tous ces groupes qui s'enrichissent en jetant à la rue des milliers de travailleurs.

Correspondant LO

• Goodyear – Amiens

Après des années de lutte, un recul patronal

Les actionnaires de Goodyear souhaitent fermer l'usine d'Amiens depuis longtemps. Ils voulaient vendre les lignes de production de pneus agricoles à un repreneur et licencier les ouvriers du secteur « pneus de tourisme ». Mercredi 6 juin, après presque six ans de vaines tentatives, la direction de l'usine a enfin confirmé qu'elle renonçait à son plan de licenciements concernant les 817 salariés du secteur tourisme. Selon elle, désormais, « il n'est plus question de licenciements contraints mais uniquement d'un plan de départs volontaires ».

Ce renoncement est lié aux multiples invalidations du plan par la justice (trop impatiente, la direction a souvent mal respecté les procédures) et à la détermination persistante des travailleurs de l'usine qui ont clairement fait comprendre qu'ils ne se laisseraient pas jeter dehors sans qu'il y ait une énorme explosion de colère. Ainsi, les arrêts de travail, les manifestations imposantes aux côtés des ouvriers de Continental, les débrayages massifs pour soutenir les délégués syndicaux menacés de licenciement ont conduit la direction à une certaine prudence. Celle-ci n'est toutefois peut-être pas dénuée d'arrière-pensées.

La direction affirme que 200 à 300 personnes sont déjà intéressées par ces départs volontaires, et dans l'usine, surtout parmi les ouvriers les plus anciens, les rumeurs sur le montant de la prime de départ suscitent bien des espoirs. La très forte section syndicale CGT, qui a mené la discussion avec la direction, affirme que cela signifie que l'usine est sauvée de façon pérenne: le secteur pneus de tourisme n'est plus sous le coup du plan social et les emplois des 500 ouvriers du secteur pneus agricoles ont de leur côté de bonnes chances d'être conservés par le repreneur.

Mais le repreneur éventuel du secteur pneus agricoles, le



groupe Titan, discute depuis déjà deux ans des conditions du rachat et ne semble pas pressé de conclure. Comme il n'est pas possible de couper l'usine en deux, sa condition de reprise était justement que Goodyear se débarrasse au préalable des lignes de pneus tourisme! D'autre part les patrons ne remplaceront pas les départs volontaires, ce qui signifie que des centaines d'emplois seront bel et bien supprimés. Et puis la direction

ne s'engage à aucun des investissements indispensables à la poursuite de la production de pneus de tourisme, dans cette usine où tout tombe en ruine faute de renouvellement du parc des machines, dont beaucoup ont cinquante ans d'âge!

La direction a été obligée de modérer ses ardeurs pour l'instant et de reculer. Il est probable qu'elle garde dans l'idée de poursuivre sa politique d'usure des forces ouvrières en continuant à diminuer le nombre

de travailleurs dans l'usine. Les effectifs sont déjà passés de 1 700 à 1 300 en quatre ans suite aux accords individuels pour des départs à l'amiable.

Alors, si à l'avenir la direction veut de nouveau tenter de faire passer en force son projet de fermeture d'usine, les travailleurs, une fois de plus, ne pourront compter que sur leur lutte pour sauver leur gagne-pain.

Correspondant LO

• Renault – Flins (Yvelines)

Non aux suppressions d'emplois !

La direction de l'usine Renault de Flins vient d'annoncer sa décision de supprimer 338 emplois parmi la « main-d'œuvre de structure ». Dans cette catégorie, Renault regroupe toutes celles et tous ceux qui ne travaillent pas directement en production et dont l'effectif devrait passer de plus d'un millier à sept cents, au début 2014. Elle a décidé également de faire passer les postes du nettoyage de 60 à 48 en juillet 2012, et à 26 en 2013, affirmant aux nettoyeurs qu'ils lui coûtaient presque trois fois plus qu'une entreprise extérieure. L'argument n'a pas impressionné ces travailleurs, affectés dans ce service en raison de problèmes de santé, et qui ont protesté par une pétition.

En cinq ans, la direction a déjà supprimé 1200 emplois, sans compter le renvoi de centaines d'intérimaires.

Le résultat est une augmentation de la charge de travail pour ceux qui restent, des accélérations de chaîne au Montage, le sous-effectif chronique en Tôlerie, en particulier au Ferrage, aux Presses, le blocage total quand des travailleurs sont absents ou malades, la difficulté à prendre ses congés ou même à se faire remplacer quand c'est nécessaire. C'est la course à la productivité, avec

depuis longtemps la disparition des postes qualifiés de « doux », où des travailleurs épuisés par des années de production pouvaient souffler un peu. C'est l'accroissement des pathologies liées à une intensification du travail, comme les troubles musculo-squelettiques, qui touchent des travailleurs de plus en plus jeunes. C'est aussi l'augmentation des risques puisque, faute de personnel suffisant, l'entretien préventif des machines est de plus en plus aléatoire et qu'on attend la casse pour réparer.

Après avoir coupé dans les effectifs des travailleurs en

production, la direction veut s'attaquer aux autres, en misant sans doute sur la flexibilité et la polyvalence. Il y a un an, elle a tenté de le faire avec des caristes qu'elle aurait bien vu utiliser ce qu'elle appelle des « temps morts » pour faire un travail de stockeur, voire de pontier.

Elle mise aussi sur l'opposition des catégories entre « main-d'œuvre directe » ou « indirecte ». Comme si le travail des nettoyeurs ou du personnel de maintenance était moins nécessaire, non seulement à la production, mais aussi à la sécurité des travailleurs sur chaîne ou sur machine!



Toutes ces suppressions de postes, ce sera autant de travail supplémentaire pour ceux qui restent, autant de travailleurs renvoyés à Pôle emploi, autant de jeunes qui resteront

au chômage. Autant d'énergie surexploitée d'un côté et inemployée de l'autre, pour satisfaire les objectifs à courte vue et la cupidité des actionnaires.

Correspondant LO

• Faurecia – Beaulieu (Doubs)

Intérim : le patron hors la loi

À la fin d'un énième contrat d'intérim, quatre travailleurs ont été renvoyés de l'usine Faurecia Systèmes d'échappement de Beaulieu (proche de l'usine Peugeot Sochaux) après y avoir travaillé de trois à six ans de suite. Durant ces années, ils ont été logés à la même enseigne que les centaines d'intérimaires en fabrication, dont les contrats à la semaine et au mois s'enchaînent les

uns derrière les autres.

Ces quatre ouvriers n'acceptent pas d'avoir été licenciés. En 2010, ils ont eu recours aux Prud'hommes de Montbéliard, soutenus par la CGT de l'usine. Mais si cette première démarche n'a pas abouti, il est sûr que Faurecia a enfreint le peu de règles existantes qui régissent les recours à l'intérim.

C'est ce qu'a confirmé, le

1^{er} juin 2012, la cour d'appel de Besançon en jugeant qu'ils doivent être considérés embauchés depuis leur premier jour de travail. Mais comme ils ne sont plus présents à l'usine, Faurecia est condamné à leur payer des indemnités de licenciement, à leur faire un certificat de travail, au remboursement d'une partie des allocations de chômage qu'ils ont perçues de Pôle emploi. Enfin le soutien

du syndicat CGT est lui aussi déclaré recevable.

Même si ce ne sont pas les tribunaux qui peuvent régler la précarisation des emplois qui gangrène le monde du travail, le succès de ces quatre ouvriers contre Faurecia a été ressenti comme un encouragement à ne pas se laisser faire par ceux de l'usine et d'autres alentours.

Correspondant LO

• 3 Suisses – Roubaix

Face au plan de licenciements

Les salariées des boutiques mobilisées

En janvier 2012, les 3 Suisses ont fermé les 35 magasins de centre-ville du pays et 149 salariées ont été licenciées. De Paris, Lyon, Saint-Étienne, etc., 70 d'entre elles sont venues jeudi 7 juin devant le conseil des prud'hommes de Roubaix, pour tenter de s'opposer juridiquement à ce plan.

À juste titre, ces travailleuses estiment que les actionnaires des 3 Suisses n'ont aucun droit de les licencier car ils sont riches à milliards. Ce sont en effet les familles Mulliez (dernière estimation: 30 milliards de fortune pour ses 500 membres) et Otto (deuxième famille bourgeoise d'Allemagne).

La direction des 3 Suisses a déclaré qu'elle avait offert un véritable plan de reclassement,

mais pour certaines ce plan ne dure que cinq mois! Comme disait une des salariées: «*Et après, c'est le chômage. Et après? Les Restos du cœur?*»

À leur rassemblement sont venus de nombreux politiques de gauche. Une sénatrice PCF a déploré que la loi contre les licenciements boursiers déposée par le PCF ait été taclée au Sénat. Sans préciser en public que ce sont les sénateurs radicaux de gauche, partenaires du PS et du PCF, qui ont refusé de voter cette loi en février 2012. Pourtant leur proposition de loi était bien prudente, puisque dans leur texte devait «*être réputé sans cause réelle et sérieuse le licenciement pour motif économique prononcé par une entreprise qui a distribué des dividendes au titre du dernier exercice comptable*».

Mais deux problèmes se posent concernant cette loi:

d'abord de quelle «entreprise» s'agit-il? Ainsi les 3 Suisses France annoncent des pertes, mais 3 Suisses International – qui possède 3 Suisses France – affiche un exercice légèrement positif, et le groupe Otto – qui possède 3 Suisses International – annonce des bénéfices, sans indiquer les montants. La justification des 3 Suisses pour ces licenciements est de dire que l'exercice des 3 Suisses France est déficitaire depuis des années... Pourtant, aucun comptable, aucun dirigeant politique n'ignore que dans un même groupe les bénéfices ou les pertes sont transférés d'une entreprise à l'autre en fonction des seuls intérêts des actionnaires.

Ensuite, si une entreprise a accumulé des bénéfices pendant des années, mais annonce une perte la dernière année en cours, elle serait alors en droit



de licencier, selon la loi proposée par le PCF?

La loi contre les licenciements boursiers du PCF veut avoir la couleur et l'odeur d'une loi contre tout licenciement mais, même si elle passait, elle n'empêcherait pas les entreprises, surtout les plus grandes, de trouver un biais légal et de licencier.

Après leur manifestation sur Roubaix, les salariées des boutiques ont rencontré le premier adjoint de Martine Aubry, de Saintignon, qui les a assurées

de son soutien, tout en s'étonnant des licenciements alors que de larges subventions publiques avaient été distribuées aux 3 Suisses pour «prendre le tournant du web». On aimerait savoir à combien s'élèvent ces subventions, déversées depuis des années et qui finissent dans les poches des actionnaires?

Les salariées des 3 Suisses ont raison de refuser le plan de licenciements, véritable crime social en cette période de crise.

Correspondant LO

• Centre hospitalier du Sud Gironde – Langon-La Réole

Les agents refusent le plan de la direction

Depuis le mois de mai, une grande partie des 800 travailleurs du centre hospitalier du Sud Gironde sont mobilisés contre le plan de retour à l'équilibre de la direction. Celle-ci prend prétexte d'un déficit de 1,5 million d'euros pour menacer le personnel de nouvelles attaques contre les conditions de travail et de nouveaux reculs dans l'accès aux soins des patients.

Ce plan est clairement dirigé contre les salariés, alors que les

conditions de travail sont déjà dramatiques. Le sous-effectif est déjà permanent dans les services, les départs à la retraite et les arrêts-maladie ne sont pas remplacés, les heures supplémentaires ne sont pas payées. Les plannings sont régulièrement bouleversés, entraînant le rappel du personnel sur ses jours de repos.

Trop c'est trop: face à ces nouvelles menaces, le personnel s'est mobilisé à l'appel de la CGT. Mercredi 16 mai, 130 agents sur les 250 présents ce jour-là se sont mis en grève. Et, pendant toute la journée,

près de 80 agents sont venus manifester leur colère devant les portes de l'hôpital. C'était une grande première, la mobilisation étant bien supérieure aux précédentes mobilisations sur appel national. Les travailleurs étaient contents d'avoir marqué le coup et d'avoir montré à la direction qu'elle devrait compter avec eux.

Depuis ce jour-là, une pétition circule pour demander le maintien de tous les services et l'amélioration des conditions de travail. Elle a déjà recueilli près de mille signatures.

Vendredi 8 juin, un nouvel

appel à la grève a été déposé. Cette fois, plus d'une centaine de personnes ont manifesté leur colère dans les rues de Langon, malgré la pression faite durant toute la semaine sur le personnel, la direction accusant les grévistes de mettre en danger l'hôpital. La direction a été relayée d'ailleurs par le maire de Langon, élu PS, membre du conseil de surveillance (ex-conseil d'administration) du centre hospitalier, dénonçant publiquement «une démarche politique» des grévistes. Aussi les manifestants ont fait le détour par la mairie et certains

manifestants ne se sont pas privés de dire directement ses quatre vérités à ce maire PS, lui qui a voté tous les reculs décidés par l'Agence régionale de la santé.

Les agents se battent bel et bien contre des politiques qui depuis des années restructurent les hôpitaux, au nom de la rentabilité, en les fusionnant, en fermant les services, en réduisant le personnel, en aggravant les conditions de travail et en dégradant les conditions d'accès aux soins.

Correspondant LO

• Europ Ambulances – Limoges

Coup de colère

Lundi 4 juin, vingt travailleurs sur vingt-sept d'Europ Ambulances à Limoges et d'Europ Taurion Ambazac se sont mis en grève pour exiger de leur patron de meilleures conditions de travail: qu'il prévoie des plannings et s'y tienne, alors que les horaires changent tout le temps; qu'il cesse de prendre des libertés avec la convention collective, notamment en ce qui concerne les primes professionnelles, ou encore les

congés exceptionnels, pour décès par exemple, qu'il prend sur les congés annuels. Ils exigent aussi un audit sur l'état des véhicules et un meilleur entretien.

Le patron, qui possède aussi une société de taxis, a d'abord décrété «qu'il ne céderait rien sous la contrainte» et leur a demandé de reprendre le travail dès le premier jour. La grève a bien sûr continué. Il a alors tenté de les diviser, en essayant de recevoir à part les

salariés du site d'Ambazac. Il en a été pour ses frais, là aussi!

Les grévistes ont multiplié les actions: ralentissement de la circulation sur la zone industrielle, feu de pneus devant l'entreprise. Ils se sont adressés à leurs collègues des autres sociétés d'ambulances par tracts diffusés au CHU de Limoges, mettant l'accent sur la similitude de leurs conditions de travail et l'insuffisance de leurs salaires: embauché au smic, après 35 ans de carrière,

un ambulancier ne gagne pas plus de 1 350 euros mensuels en salaire fixe. Pour un certain nombre d'entre eux, le salaire horaire réel est même en dessous du smic, car seules les heures où ils roulent sont payées, pas les temps d'attente. Ils peuvent avoir 40, 44, 49 heures ou plus d'amplitude hebdomadaire et avoir moins de 35h payées!

L'Agence régionale de santé a nommé un médiateur et une rencontre avec les grévistes était

prévue mardi 12 juin au siège de la Direction du travail. En attendant, estimant que la responsabilité de la poursuite du conflit incombe entièrement au patron, les grévistes ont ajouté à leurs revendications le paiement des jours de grève. Les échos dans les journaux, les radios et les télé locales, les nombreux soutiens des syndicats de l'Union locale CGT et de travailleurs ne font que renforcer leur moral!

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Florange (Moselle)

Montebourg voudrait lanterner les travailleurs

Qui oserait prétendre qu'il n'y a pas de changement avec le nouveau président de la République ? Le précédent allait s'encanailler dans les usines, le matin même de sa nuit de noces ; le nouveau a reçu les dirigeants syndicaux à l'Élysée lundi 4 juin au milieu des dorures.

Sarkozy disait : « Avec ou sans Mittal, nous investirons dans Gandrange »... et l'aciérie de Gandrange a fermé. Hollande, lui, a demandé à Montebourg de prendre contact avec ses homologues belge, espagnol, allemand et luxembourgeois « afin de conduire une action commune vis-à-vis du groupe ArcelorMittal ».

En tant que ministre du Redressement productif, Montebourg a précisé qu'une mission d'expertise serait lancée « pour analyser les perspectives du marché européen et mondial et examiner avec précision les perspectives industrielles et voir si le site de Florange est viable, performant

sur le long terme ». Comme s'il y avait besoin d'une mission pour savoir qu'ArcelorMittal fait des profits par milliards et que, s'il maintient les hauts-fourneaux de Florange à l'arrêt, c'est pour faire tourner à plein régime ceux jugés plus rentables !

Et si les perspectives du « marché » sont mauvaises, le gouvernement donnera-t-il sa bénédiction à la fermeture des hauts-fourneaux ?

Bref, il y a peu de chances pour que Mittal, qui vient d'annoncer le 1^{er} juin la prolongation de l'arrêt des installations pour tout le deuxième semestre, tremble aux annonces

de Montebourg.

C'est fin juillet que la mission commandée par le gouvernement rendra ses conclusions. D'ici là, les installations, qui seront à l'arrêt, continueront à se dégrader. ArcelorMittal continuera à faire payer le chômage partiel par l'État. Les actionnaires empocheront l'argent de la vente de leurs quotas de

CO₂, leurs droits à polluer, inutilisés du fait de l'arrêt des installations.

Si les représentants de l'intersyndicale affichaient leur satisfaction au sortir de l'Élysée, les sidérurgistes n'ont absolument rien obtenu de concret, si ce n'est de belles paroles qui ne garantissent en rien le maintien des emplois.

Cela fait plus de cent jours que l'intersyndicale se mobilise et multiplie les actions pour refuser la fermeture. Dès le lendemain de la rencontre avec Hollande, mardi 5 juin, elle a bloqué toute la journée un train de coke et vidé son chargement sur un passage à niveau afin de maintenir la pression.

Correspondant LO

• Ulcos

Faire du vent avec du CO₂

Montebourg a évoqué le projet Ulcos qui prévoit de capter le gaz carbonique produit par les hauts-fourneaux d'ArcelorMittal, de le liquéfier puis de l'envoyer à 60 km de Florange, dans le sous-sol meusien.

Bien sûr cela coûterait de l'argent, 600 millions d'euros,

mais l'Union européenne n'a pas encore tranché si elle financerait ce projet, tandis que l'État, la région, le département, sont prêts à passer à la caisse.

Mais le premier bémol signalé par les sidérurgistes sur ce projet est de taille. Pour mettre en place une

telle infrastructure, il faudra au moins quatre ans. Et les hauts-fourneaux, c'est maintenant qu'ils se dégradent et sont en péril ! Et puis surtout il faudrait que les hauts-fourneaux fonctionnent... ce vers quoi ne s'oriente visiblement pas du tout ArcelorMittal.

• Chomarat – Ardèche

La direction pleure les caisses pleines

Chomarat textile industrie (CTI) fabrique des textiles haut de gamme pour, entre autres, Vuitton, PSA, Renault, Rossignol... Le groupe a des usines en Espagne, en Tunisie, aux États-Unis, en Chine, et possède des boutiques de prêt-à-porter en France. Il emploie 1 700 salariés, dont 680 au Cheylard et à Mariac, en Ardèche.

Avec 51 millions d'euros de trésorerie, la direction a eu le culot de prétexter des pertes et d'annoncer un plan de 182 licenciements l'automne dernier. Elle a de plus utilisé cette menace pour imposer une baisse de salaire de 3,5 % en faisant accepter le passage aux 32 heures aux salariés des usines menacées.

Cela fait quatre générations

que la famille Chomarat s'enrichit sur le travail des ouvriers et qu'elle engraisse ses donateurs d'ordres. Bien qu'il leur faudrait pouvoir contrôler les comptes non seulement de CTI, mais aussi de Renault, PSA, Vuitton, etc. pour savoir ce qu'il en est réellement, les salariés réunis en assemblée générale n'étaient pas dupes. Les carnets de commandes

sont pleins, notamment pour l'atelier d'imprimerie voué à la fermeture.

Appelés à débrayer pendant la tenue du comité d'entreprise mardi 5 juin, ils comptaient y dénoncer aussi l'augmentation à venir des cadences pour ceux qui resteraient, alors que déjà une cinquantaine d'entre eux sont en arrêt maladie. La direction a maintenu ce jour-là

140 licenciements secs et tente de faire partir les salariés au volontariat, avec des indemnités de huit mois de salaire au lieu de neuf.

L'écœurement domine parmi les salariés. Si celui-ci se transformait en colère, la famille Chomarat devrait peut-être alors devoir sortir son portefeuille.

Correspondant LO

• Generis Nanterre (Hauts-de-Seine)

Avant que ça dégénère, on se met en grève !

Depuis mercredi 6 juin à 6 h du matin les salariés de Generis, filiale de Veolia propreté en Île-de-France, se sont mis en grève. À l'origine du mouvement, un ras-le-bol contre des conditions de travail qui se dégradent et une rémunération qui recule, toutes choses que bien des salariés connaissent.

Paris et un certain nombre de communes d'Île-de-France se sont associés en syndicat intercommunal (Syctom) pour la gestion des déchets, déléguée ensuite très souvent à des sociétés privées, comme Veolia propreté, Sita ou Nicollin. Côté actionnaires, pas de problème, les déchets se recyclent très bien en magot et dividendes, et leur permettent de faire leur beurre.

Du côté des salariés, ce

n'est pas la même histoire. À Nanterre, les déchets (emballages, cartons, plastiques, bouteilles et canettes en alu) une fois triés sont ensuite compactés pour être revendus à d'autres entreprises, tri effectué en partie manuellement par les ouvriers, debout en permanence, surveillés étroitement par la maîtrise même quand ils vont aux toilettes ou quand ils sont en pause. Le travail est difficile, salissant car il faut séparer les bons déchets des autres, et s'effectue en équipes (2X8).

Le mouvement est parti sur six sites (Nanterre, Sevrans, Vaux-le-Pénil, Rungis, Triel et Chelles) à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO et a été rejoint par un septième, Sarcelles, dès le lendemain. À Nanterre et

Sevrans, où la grève est très majoritaire, les sites sont bloqués par les trieurs.

Outre les conditions de travail qui se dégradent, ce qui a suscité la colère des ouvriers est la rémunération qui stagne, voire diminue. Il n'y a pas de versement d'intéressement en 2011, contre 850 euros en 2010, la mutuelle obligatoire a été changée et est plus défavorable aux salariés, et seule une augmentation ridicule des salaires a été proposée par la direction. Les trieurs au coefficient le plus élevé ne touchent que 1 443 euros brut.

Les grévistes réclament un minimum de 4 % d'augmentation, une révision des qualifications. Une première séance de négociations a eu lieu lundi 11 juin après-midi sans résultat



et les grévistes restent très déterminés. Ils prévoient une manifestation des salariés des sites en grève le 13 juin devant le siège à Nanterre.

Generis et Veolia propreté ont largement de quoi payer.

Veolia propreté va par exemple verser 125 millions d'euros de dividendes aux actionnaires en 2012 pour les bénéfices de 2011, après 123 millions en 2011 et 212 millions en 2010 !

Correspondant LO

• Afghanistan

Les morts auxquels on rend hommage et les autres

En Afghanistan, quatre soldats français et deux accompagnateurs afghans ont été tués le 9 juin.

Dans une « déclaration solennelle », Hollande a affirmé que ces morts ne changeraient rien au programme des « troupes combattantes » françaises qui feront face à leurs « obligations » dans le cadre de l'OTAN jusqu'à ce qu'elles aient quitté le pays, à la fin de cette année, autrement dit un an avant l'échéance qu'avait fixée Sarkozy. Il ne faudrait pas voir là une rupture avec la politique de son prédécesseur car le retrait sera « coordonné », « en bonne intelligence avec nos alliés, notamment avec le président Obama ». Hollande conforte ainsi sa posture de chef d'État et de chef des armées dont l'intervention, prétend-il, doit « permettre aux Afghans de reconquérir le plus vite possible leur

souveraineté dans le cadre d'une transition qui doit être ordonnée et rapide ».

La population afghane a, sans doute, une autre appréciation de la présence des troupes censées la protéger. Car les insurgés, dont elle subit pourtant les attentats suicide, ne peuvent qu'être renforcés par les méthodes de soudards utilisées par les grandes puissances, dont les États-Unis et la France, qui interviennent dans le cadre de l'OTAN. Trois jours avant la mort des soldats français, dans une autre région de l'Afghanistan, un bombardement de l'OTAN destiné à frapper des insurgés a fait dix-huit morts parmi la population civile, dont la moitié d'enfants.

De tels faits ne sont pas exceptionnels. Le 11 mars dernier, un soldat américain avait fait irruption dans des maisons et tué seize personnes de sang froid, pour la plupart,

des femmes, des enfants et des personnes âgées. Les autorités militaires avaient présenté les faits comme relevant de l'histoire personnelle d'un soldat ayant déjà servi en Irak et traumatisé. Cette fois, les morts civils sont présentés par l'OTAN comme victimes de dommages collatéraux de la lutte contre les « talibans ». Mais les excuses présentées à chaque fois par les autorités militaires ne changent pas grand-chose au ressentiment de la population.

En France, les victimes afghanes des forces de l'OTAN sont nettement moins médiatisées que la mort des soldats français. Car ce serait donner un coup de projecteur sur la réalité de l'intervention militaire des grandes « démocraties » qui n'en finissent pas, depuis 2001, de renforcer l'oppression du peuple afghan.

Jean SANDAY

• Réforme de l'espace Schengen

Valls dans les pas de Guéant

Un accord est intervenu le 7 juin entre les représentants des États de l'espace Schengen pour permettre le rétablissement provisoire des frontières.

Cet espace Schengen désigne les 22 pays (sur 27 membres de l'Union européenne) entre lesquels la libre circulation des personnes, sans contrôle aux frontières entre États, sans visa, sans passeport, est en principe la règle. En revanche, les contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen ont été renforcés. Normalement, une réforme de cet espace Schengen relèverait du Parlement européen. Mais les ministres de l'Intérieur des différents pays ont décidé qu'il était aujourd'hui nécessaire de redéfinir les règles de circulation entre pays et de les durcir en passant par-dessus les institutions européennes. Le projet avait été discuté avec le gouvernement Sarkozy. Manuel Valls, nouveau ministre socialiste de l'Intérieur, n'a pas voulu, selon son expression, faire preuve d'« angélisme » et donc s'est rallié sans réticence apparente au projet de son prédécesseur.

Du coup, en cas de « manquements graves et persistants aux frontières extérieures » et de « pression migratoire incontrôlable à une de leurs frontières extérieures », les États pourront rétablir des contrôles à leurs propres frontières nationales

pour une durée de six mois, pouvant être renouvelée. À l'origine de cette mesure, la perméabilité de la frontière entre la Grèce, appartenant à l'espace Schengen, et la Turquie qui n'en fait pas partie. Les autorités grecques sont accusées d'être incapables d'enrayer l'immigration clandestine et le gouvernement turc de ne pas en avoir la volonté. Du coup, Valls, qui n'est décidément pas en reste vis-à-vis de son prédécesseur Guéant, déclare que « face à des situations de crise, à des situations exceptionnelles, les États membres de Schengen doivent pouvoir retrouver leur souveraineté » et donc qu'il pourrait, s'il le juge nécessaire, rétablir les contrôles aux frontières françaises.

L'un des premiers gestes du nouveau ministre de l'Intérieur aura donc été d'accepter une éventuelle limitation de la liberté de circulation des personnes à travers les 22 pays, venant s'ajouter à toutes celles existant déjà au nom de la sécurité et de l'ordre public. Contre la misère qui frappe à leurs portes, contre les populations qui fuient les guerres du Moyen-Orient ou d'Afrique, les pays européens cherchent à se barricader un peu plus. Et pour mettre en œuvre cette politique, le nouveau gouvernement s'inscrit dans la continuité. « Le changement maintenant », c'était bon le temps d'une campagne.

Lucienne PLAIN

• Salon de l'armement

Pour les marchands de canons, ça baigne

L'interdiction faite à trois ONG, Amnesty International France, le CCFD-Terre Solidaire et Oxfam France, d'accéder au salon mondial de l'armement, le salon Eurosatory qui se tient près de Paris, rappelle que les marchands d'armes font encore et toujours de bonnes affaires et qu'ils préfèrent les réaliser sans en faire trop de publicité. Il n'est en effet pas bon de montrer trop ouvertement que les participants à ce salon pourraient acheter les armes sophistiquées présentées par un groupe comme le russe Rosoboronexport, fournisseur d'armes à la Syrie.

Les grands groupes français de l'armement, les Dassault, Thales EADS Safran, Nexter vont pouvoir vanter l'efficacité de leurs engins de mort dernier cri, comme le nouveau fusil d'assaut F90 présenté par Thalès, et ils comptent aussi en profiter pour rencontrer le nouveau ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Il ne s'agit pour eux que des pressions habituelles pour que l'État consacre toujours plus d'argent au budget militaire, malgré les économies que la crise est censée imposer à tous.

Du côté du nouveau gouvernement socialiste, ils n'ont



pas trop à s'inquiéter. Hollande n'a-t-il pas promis, durant sa campagne, que la Défense ne servirait pas « de variable d'ajustement » ? N'a-t-il pas affirmé qu'il ne toucherait pas à la dissuasion nucléaire, qui représente un gros quart des dépenses annuelles d'équipement ?

L'État français a fait plus de 30 milliards d'euros de dépenses militaires en 2011. Le budget de l'équipement militaire a atteint 16,4 milliards d'euros par an en moyenne entre 2007 et 2012. Pour que les actionnaires de l'armement continuent de vendre leurs engins de mort et d'engranger des profits, l'État continue de déboursier de quoi acheter un missile nucléaire plutôt que de construire 70 écoles, ou encore

achète un Mirage plutôt que de construire un hôpital régional.

Cela n'empêche pas le président du Groupement des industries françaises de défense terrestre, le Gicat, de juger les dépenses militaires modestes. « A 1,9 % du PIB, le budget français de la Défense est raisonnable pour un pays qui a la prétention d'être membre du Conseil de sécurité et de rester une puissance nucléaire » a-t-il déclaré, le comparant au budget américain équivalent à 4 à 5 % du PIB des États-Unis.

Mais les industriels de l'armement ne sont pas vraiment inquiets : ils savent que, dans la société capitaliste, leur commerce a de l'avenir.

Aline RETESSE

• Une nouvelle brochure de Lutte Ouvrière

La guerre d'Algérie

Choix de textes de Voix Ouvrière (1957-1965)

132 pages
– 10 euros

Disponible auprès de nos camarades

ou par courrier en écrivant à Lutte Ouvrière.

Joindre un chèque de 10 euros à l'ordre de Lutte Ouvrière,

en précisant bien l'adresse d'expédition et le code postal.

Envoi franco.

